

Chansons canadiennes	538
Monsieur Malbrouck	590
Charlevoix, A propos de <i>l'Histoire de la Nouvelle-France</i> du R. P. de	39
Charons, L'hôpital des Frères	460
Charon de la Barre, Le testament de	472
Chasse Gallery, La	693
Châteaubriand au Labrador ?	177
Cherrier, La maison natale de Côme-Séraphin	669
Chouaguen, Chansons et cantiques sur la prise du fort	224
"Commençons la semaine", La chanson	36
Conseil de guerre tenu par M. de Longueuil et les Sauvages à Détroit (1700)	45
Couagne, Jean-Baptiste de	318
Couët, Le R. P. Ths.-C.	731
Cousineau, Le chanoine Laurent-Etienne	155
Cuillers, Fondateurs de	518
Daine, François	336
Darrac, D'Eraque ou Darec ?	216
Dazemard de Lusignan, La famille	577, 641
Desaulniers, Thomas-Ignace Trottier	313
Des Champs de la Bouteillerie, Jean-Baptiste-François	54
Desmazures, L'abbé Adam-Charles-Gustave	256
Desroches, L'ingénieur Aguiton	154
Diable, constructeur d'églises, Le	317
Dieppe en 1757	640
Dieppe, Trois actes du tabellionage de	268
Digé, Jean	689
Discipline d'autrefois, La	352
Disparus, Les	100, 108, 111, 155, 162, 173, 204, 221, 223, 246, 256, 267, 291, 313, 320, 336, 340, 345, 372, 374, 383, 459, 480, 563, 689, 702
Doreurs, Les	347
Dorfeuille de la Hussodière, Pierre	524, 687
Dorfeuille, François	603, 687
Drouet de Richerville, Les	320, 593
Dubois de Saint-Maurice, officier de Carignan, Félix	354
Du Buisson, La famille Renaud	670
Dufferin et le folklore canadien, Lord	156
Dupas, Les registres de l'île	98
DuPrat, capitaine de Carignan, M.	604
Dupré, Sa lettre à Haldimand (14 juillet 1783)	286
Dupuy, Christophe	374
Durocher, Le R. P. Flavien	100
Duverger, Simon	352
Ecrivain né au Canada, Le premier	202
<i>Eléphant</i> , Liste des passagers de P (1729)	61
Endemare, Le R. P. Geo.-Alexandre d'	459
Enfants du Roi, Comment on disposait des	49
Événements de 1837 : causes directes et indirectes	75
Faber, Les dérivés du nom	143
Falardeau, Le fils du chevalier	273
Femme d'affaire du régime français, Une	530
Figures des temps héroïques	433
Ferrière, Paul	372
Fleury Deschambault, Jacques-Alexis de	705
Folklore canadien, Lord Dufferin et le	156
Folklore, La fable et le	264

Fontaine, Louis	437
Fort de la Nouvelle-France, Mémoire sur les	408
Frauchère, Une lettre du chirurgien Jacques (4 mars 1759)	348
Fréchette, Le <i>Vive la France</i> de Louis	102
Friponne à Québec, La	478
Frontenac, Une lettre de (10 novembre 1674)	677
Frontenac, Ses deux lettres à M. de Bellomont, gouverneur de la Nouvelle - Angleterre	571
Frontenac, Lettre à l'intendant Duchesneau (5 août 1682)	92
Frontenac et les Iroquois (13 août 1682), M. de	543
Gaspé, Inventaire des registres de l'état-civil du district de	63
Gaspé, Inventaire des registres de l'état-civil du dist. de (New-Carlisle)	107
Gaultier, Jean-François	129
Gaultier, Son mémoire sur le sucre d'érable	130
Gaudet, Notice sur Placide	38
Genaple, Le notaire François	352
Godefroy de Linctot, Jean-Baptiste	343
Godefroy de Normanville, Thomas	632
Godin, Les familles	177
Grands voyers de 1667 à 1842	450
Grands voyers de la Nouvelle-France	450
Grands voyers de la province de Québec	451
Grands voyers du district de Québec	452
Grands voyers du district de Montréal	454
Grands voyers du district des Trois-Rivières	455
Grenville, N. D. des Sept-Douleurs de	601
Grévy est un Canadien !	210
Gué de Fougère, François du	489
Guildive, eaux-de-vie, rhum et pensions alimentaires	405
Hamel, Mgr Thomas-Étienne	162
Haucourt, officier de Carignan, Nicolas de	354
Herbin, Frédéric-Louis	383
Herbin, Louis	374
Héros ignorés, par Alphonse Lusignan	40
Hertel de Montcour, Pierre	754
Hiché, François-Gaspard	702
Hubert, Le curé Aug.-David	94
Hudon, L'abbé Maxime	246
Hull, Les registres de l'état-civil du district de	281
Huot, François	695
Iberville, Lis te des registres de l'état civil du district d'	344
De-aux Tourtes, L'	178
Iroquois, Entrevue du chevalier de Callières avec les	85
Iroquois, M. de Frontenac et les (13 août 1682)	543
Iroquois à Montréal en 1700, Les	375
"J.-C. B.", L'espion de	163
Jacau de Fiedmont, Louis-Thomas	480
Jacau de Fiedmont, Opinion de Bougainville sur	456
Jogues, Huguenot, Le R. P.	676
Jordy de Cabanac, La famille des	486
Labarre du Canada, Les	351, 468
Lac-Mégantic, Histoire du	542
Lagacé, L'abbé Pierre Minier	320
Lajeunesse, La famille d'Emma	660
Lamorandière, Sa lettre à son frère	477
La Rue de la Mothe, Louis de	489
Laterrière, La thèse de	174

La Tour (père du chanoine), Lettre du ministre à M. de (14 juin 1729)	42
La Voye, Le notaire Michel de	384
Leber, La famille	627
Lefebvre, Pierre	439
Le Gardeur de Courtemanche, Jacques-François	221
Législateurs canadiens-français au Manitoba	109
LeJeune, Sa lettre au cardinal de Richelieu (1er août 1635)	314
Le Mercier, François	481
Lemoyne d'Adoncourt, Etienne	99, 147, 211
Lepère à Montréal, Le café	332
Le Prévost de Basserode, M.	490
LeRoy de la Potherie, Les	373, 479
Lettre de 1831, Une	477
Levasseur et sa famille, Le sculpteur	496
Lévis, Les rues de la cité de	3
Lévis, Acte de sépulture du maréchal de	263
Liebvre, Jacques	268
Liénard, Armes des	83, 205, 341
Lignery, François-Marie Le Marchand de	204
Lippé, L'abbé Joseph-Alfred	173
Longueuil en conseil de guerre avec les Sauvages à Détroit en 1700	45
Longueuil, Sa réponse aux paroles des chefs de la Rivière-Blanche (19 juin 1700)	176
Lorette, Le serpent de	97
Lortie, L'abbé Stanislas-Alfred	108
Lotbinière, Lettre de Mgr de Saint-Vallier à M. de	457
Loxain de Cavitant, officier de Carignan	533
Lusignan, La famille Dazemard de	577, 611
Lusignan ou Lucciniani, Charles	656
Lymburner, Les instructions du Comité Canadien de Montréal à Adam	690
Lymburner, L'honorable Adam	556
Maison dorée à Montréal, La	332
Malbaie, Inventaire des registres de l'état civil conservés à la	590
Mallet, sculpteur, Denis	353
Malouines, Bougainville aux îles	513
Manereuil, Le sieur de	458
Manitoba, Les législateurs canadiens-français au	109
Massue, La famille	448
Mayrand, La famille du notaire Zéphirin	89
Maupassant, Sa lettre à Colbert (12 1679)	602
Maupéou, Le chevalier de	469, 524, 629, 682
Mézière, Henri	193
Mézière, Henri, Son Mémoire sur la situation du Canada et des E.-Unis	194
Migeon de la Gauchetière, La mort de Daniel	680
Mines, Notice sur la famille de	475
Monbeillard, Fiacre-François Potot de	267
Monin de Vaucoret, Jean-Charles	684
Montcalm, Les lettres de	207
Montcalm, Sa lettre au ministre de Moras (11 juillet 1757)	491
Montigny, Lettre du ministre à Mme de (22 mai 1729)	165
Montigny à Terre-Neuve en 1705, L'expédition de M. de	534
Mont-Laurier, Inventaire des registres de l'état-civil du district de Montcalm conservés à	703
Mont-Louis, Les	201
Monuments Historiques, Nos	44
Montréal : Hôpital des Frères Charons	460

Montréal, Tribunaux et officiers de justice sous le régime français à	122, 179, 252,	302
Montréal, Le moulin des seigneurs de		159
Montréal, Marguilliers à N.-D. de		72
Montréal, Le café Lepere et la Maison Dorée à		332
Montréal, Avant la capitulation de		43
Montréal, Les premières automobiles à		679
Montréal, Les iroquois à	375,	375
Morin, "premier écrivain né au Canada, La Soeur		202
Morts, Le culte des		217
Mossu, L'abbé Antoine		688
Niagara, Une description de la chute de		637
Noyan, Acte de naissance de Jean-Baptiste-Anne-Augustin		74
<i>Nova-Francia</i> , A travers		239
Pampalon, La famille		319
Paquin, Nicolas		270
Paris de Rougemont, M.		490
Pause, Jean-Guillaume de Plantavit de Margon, comte de		503
Péan, La terre de Onzain de M.		300
Pendaison à Québec en 1850, Une prétendue		337
Pendus engagés, Les		427
Percé, Les registres de l'état civil conservés à		63
Petit ou Le Petit, Pierre	L. 301, 446,	525
Petit ou Le Petit, Les		525
"Petite patrie", Ce qu'en pense Jules Lemaitre		143
"Petite Patrie"		432
Pianos, Quelques anciens		618
Picotte, Charles-Fabien		340
Pin-cyprès du Canada, Le		729
Pineau, La famille		58
Pointe-du-Lac, La minière de la		101
Pontleroy, M. de		223
Postes outaouais, Etat des soldats détachés dans les (1723 et 1725)		531
Poudrerie, La		631
Poulin de Courval, François-Louis		470
Poulette grse, Lai		278
Poulet, Laurent		271
Prises de possession, Actes de		73
Providence, Filles de la		88
Québec, Recensement nominal de 1666 à	321,	385
Québec, Le premier sceau de la ville de		162
Québec, Les débuts du Bon-Pasteur de		93
Québec en 1690, Les défenseurs de		489
Québec, Une prétendue pendaison à		337
Questions.	91, 97, 121, 175, 177, 280, 320, 351, 466, 469, 471, 485, 488, 490, 499, 536, 558,	474 704
Ramezay, Louise de		530
Randonnées populaires, Nos		537
Rasle, Sa lettre au gouverneur de Vaudreuil (9 septembre 1713)		289
Recensement nominal de Québec en 1666	321,	385
Registres de l'île Dupas, Les		98
Reliques, Préservons nos		48
Renaud Du Buisson, La famille		670
Réponses	83, 154, 174, 205, 346,	680
Richerville, Les Drouet de		593
Rimouski, Inventaire des registres de l'état civil du district de		522

Rmouski - Puebla	597
Rochebeaucourt, M. de la	291
Rottot, La famille du docteur J.-P.	144
Saint-Faustin (Terrebonne)	158
Saint-François, Inventaire des registres de l'état-civil du district de (Sherbrooke)	112
Saint-Germain Venant	166
Saint-Hyacinthe, Inventaire des registres de l'état-civil du district de Saint-Lusson, Simon-François de	271
Saint-Romme, Pierre-Grégoire de Gardies de la Baume de	345, 563
Saint-Vallier, Sa Lettre à M. Chartier de Lotbinière	467
Sainte-Anne La "Trappe de"	55
Sainte-Anne de la Pocatière	106
Salaberry, La médaille d'or de Charles-Michel de	483
Salaberry, Lettres de l'honorable Louis de	505, 564
Salaberry, Lettres de Charles-Michel de	560
Salaberry, Lettre de Maurice de	561
Salaberry, Létres de François-Louis de	625
Sauvages de la Rivière-Blanche, Réponse de Longueuil aux (19 juin 1700)	176
Sauvages en 1701, Avec les	45
Sauvages en conseil de guerre avec M. de Longueuil à Détroit, en 1700	287
Scalps qui survécurent, Les	347
Sculpteurs, Les	130
Sucre d' rable, M moire de Jean-François Gaultier sur le	570
Tadoussac, Bibliographie de	659
Talon, Sa lettre au R. P. Oliva (10 novembre 1666)	444
Taverneir, Jean	576
Têtu, Le notaire Félix	723
Thaumur de la Source, L'abbé	313
Thomas, Le général John	482
Thomas dit Bigaouette, La famille	704
Tonty, Convention entre les habitants de la Louisiane et Henry de	178
Tourtes, L'île aux	55
"Trappe de Sainte-Anne", La	686
Tréguier, Le commandeur de	435
Trottier, Gilles	208
Trottier, Jean-Noël	490
Troyes, Pierre de	111
Trudelle, L'abbé Charles	598
Vaudreuil et les Abénaquis	500
Vienne, parent de Bougainville, M. de	621
Villebon, Sa lettre au ministre (26 juillet 1696)	238
Voirie en 1749, La	

LE BULLETIN

DES

RECHERCHES HISTORIQUES

VOL. XXXVII

LEVIS, DECEMBRE 1931

No. 12

JACQUES-ALEXIS DE FLEURY DESCHAM- BAULT

Les Armoriaux de France mentionnent plusieurs familles de Fleury. Dans la liste des équipages de Jacques Cartier, en 1535, on voit un "Jean Garnier, sieur de Chambeaux, gentilhomme malouin", et un "Garnier de Chambeaux, gentilhomme malouin". Jacques-Alexis de Fleury Deschambault était-il allié à une de ces familles ? Nous ne pouvons répondre à cette question. Tout ce que nous savons c'est qu'il appartenait à la noblesse.

Jacques-Alexis de Fleury Deschambault était originaire de Saint-Jean de Montaignu, évêché de Luçon, en Poitou. Il était fils de Jacques de Fleury et de Périnne Gabar.

En quelle année passa-t-il dans la Nouvelle-France ? Un manuscrit qui a appartenu à la famille de Fleury Deschambault et qui remonte à la première moitié du dix-huitième siècle dit : " Jacques Alexis Fleury Deschambault est passé en Canada avec M. de Villedieu, capitaine de vaisseau, vers l'année 1660." Dans l'état de ses services, Charles de Fleury, capitaine-général des gardes-côtes de Monaco, fils de M. de Fleury Deschambault, écrit : " Né en Canada de parents nobles où son père est mort, âgé de 92 ans, lieutenant-général de Montréal, ayant passé en ce pays-là en 1660 enseigne dans le régiment de Carignan " (1).

(1) Manuscrit en la possession de la Chicago Historical Society. Cité dans le *Rapport concernant les archives canadiennes pour l'année 1905*, vol. I, p. LXXII.

Si M. de Fleury Deschambault passa dans la Nouvelle-France avec le régiment de Carignan son arrivée ici ne remonte pas à 1660, mais bien à 1665.

Nous doutons fort que M. de Fleury Deschambault ait fait partie du régiment de Carignan. M. Benjamin Sulte qui a patiemment amassé une foule de notes sur ce fameux régiment et qui est parvenu à dresser la liste de ses officiers n'a vu nulle part le nom de M. de Fleury Deschambault comme officier du régiment de Carignan.

M. E.-Z. Massicotte qui a compulsé les registres de Montréal et les greffes des notaires qui ont exercé dans cette juridiction de 1642 à 1667 n'a rencontré nulle part, non plus, le nom de M. de Fleury Deschambault. Pareillement, le *Journal des Jésuites*, les *Relations* des mêmes Pères, les actes de l'état civil, les greffes des notaires ni aucun document du temps ne mentionnent sa présence à Québec pendant la même période.

Mais il y a plus. En 1666 et en 1667 on fit le recensement de tous les habitants de la Nouvelle-France. Ces recensements nominaux ont été conservés. Ni l'une ni l'autre de ces pièces ne mentionnent M. de Fleury Deschambault.

De tout ceci nous avons le droit de conclure qu'il est arrivé dans la Nouvelle-France après 1667. Nous serions porté à fixer son arrivée plutôt en 1670 qu'en 1668 ou 1669.

Quoiqu'il en soit, le 19 novembre 1671, M. de Fleury Deschambault épousait, à Québec, Marguerite de Chavigny, veuve de Thomas Douaire de Bondy, et fille de François de Chavigny de Berchereau et de Éléonore de Grandmaison. L'acte de mariage dit simplement " Jacques Alexis de Fleury, sieur Deschambault, demeurant à Québec ", mais nous savons par ailleurs qu'il était avocat au Parlement de Paris.

Le 22 avril 1674, Éléonore de Grandmaison, veuve la Tesserie, concédait à son gendre Jacques-Alexis de Fleury Deschambault, à titre de cens et rente seigneuriale, annuelle et perpétuelle non rachetable, dix arpents de terre de front sur le fleuve Saint-Laurent, dans la sei-

gneurie de Chavigny (aujourd'hui Deschambault) sur la profondeur de la dite seigneurie.

Eléonore de Grandmaison mettait pour condition à sa concession qu'elle pourrait reprendre possession de sa terre quand elle le voudrait. Elle s'engageait toutefois à rembourser son gendre des travaux et améliorations qu'il aurait faits.

La rente annuelle à payer par M. de Fleury Deschambault n'était pas exorbitante : deux poulets et un sol pour chaque arpent de front. C'était d'ailleurs à peu près la rente exigée par la plupart des seigneurs à cette époque. Et dire qu'il s'est trouvé des historiens pour écrire que les anciens seigneurs écrasaient leurs censitaires sous le poids des charges !

M. de Fleury Deschambault s'établit immédiatement sur sa concession.

Le recensement de 1681 nous donne les renseignements suivants sur M. de Fleury Deschambault, qui habitait alors sa terre de Chavigny :

- 1° Jacques (Alexis) de Fleury Deschambault, 36 ans.
- 2° Marguerite de Chavigny, sa femme (veuve de Douaire de Bondy), 38 ans.
- 3° Enfants : Dorothee (de Bondy), 24 ans.
- 4° " Jacques " 22 ans.
- 5° " Thomas " 20 ans.
- 6° " Augustin " 14 ans.
- 7° " Jacques Deschambault, 9 ans.
- 8° " Charles " 7 ans.
- 9° " Joseph " 5 ans.
- 10° " Louis " 3 ans.
- 11° " Pierre " 1 an.

Le recensement nous apprend de plus que M. de Fleury Deschambault avait à son emploi un domestique, Julien, âgé de 53 ans. Dans sa maison, il avait trois fusils. Son écurie contenait dix-neuf bêtes à cornes, et il avait vingt arpents en culture.

En 1683, le 25 octobre, M. de Fleury Deschambault devenait propriétaire de la seigneurie de Chavigny qu'il habitait depuis 1674, en vertu d'un échange conclu avec

sa belle-mère Eléonore de Grandmaison. Celle-ci lui " cé-
dait, transportait et délaissait..... la terre et seigneurie
de Chavigny contenant une lieue de front sur le fleuve
Saint-Laurent sur trois de profondeur dans les terres,
dans laquelle lieue de front est comprise la dite terre
Deschambault de douze arpents de front jadis concédée
par la d. Damelle de la Tesserie aux dits s. et damelle
Deschambault dont ils sont en paisible possession et où
ils font leur demeure ordinaire. Eléonore de Grandmai-
son abandonnait à M. de Fleury Deschambault la sei-
gneurie de Chavigny absolument aux mêmes conditions
que son défunt mari et elle-même l'avaient reçue, c'est-à-
dire à la charge de la foi et hommage et de payer les
droits du fief à chaque mutation de possesseur. En retour
de ce beau cadeau, M. et madame de Fleury Descham-
bault donnaient à Eléonore de Grandmaison une terre si-
tuée en l'île d'Orléans de quatre arpents de front d'un cô-
té à l'autre de l'île. Cette terre avait appartenue au pre-
mier mari de madame de Fleury Deschambault, le sieur
Douaire de Bondy.

La seigneurie de Chavigny prit, à partir de cette
transaction le nom de seigneurie de Deschambault (1).

En cette même année 1683, Mgr de Laval faisait
préparer par ses prêtres un mémoire qu'il intitula *Plan gé-
néral de l'état présent des Missions du Canada fait en l'année
1683*. Ce mémoire ou état servit de base au mémoire que
Mgr de Laval présenta au roi en 1684 pour obtenir la
fixation d'un certain nombre de cures au Canada.

Nous lisons dans ce *Plan général de l'état présent des
Missions du Canada fait en l'année 1683*:

" *Deschambault*. — Deschambault est distant de 6 lieues
de Neuville et de 13 de Québec, il n'y a qu'une famille et
11 âmes. Ces deux derniers (Deschambault et Portneuf)

(1) On a fait bien des *histoires* sur les premières années de la sei-
gneurie de Chavigny. La version que nous donnons ici est la seule exacte
puisque nous l'avons tirée de l'acte d'échange conclu, devant le notaire Ge-
naple, le 25 octobre 1683, entre Eléonore de Grandmaison, veuve la Tesse-
rie, et le sieur Jacques-Alexis de Fleury Deschambault et Marguerite de
Chavigny, son épouse.

ont été assistés en partie par le missionnaire qui est du côté du Sud selon que la commodité peut le permettre” (1).

Cette famille de onze âmes qui habite Deschambault en 1683, c'est celle de M. de Fleury Deschambault.

On sait que les Sulpiciens, seigneurs de Montréal, exercèrent la justice dans leur seigneurie jusqu'à 1693.

M. Migeon de Branssat eut la charge de bailli ou de juge civil et criminel de la seigneurie de Montréal de 1677 à 1690.

Au mois d'août 1690, M. Migeon de Branssat, alléguant que la multiplicité de ses affaires l'empêchait de se pouvoir donner à son emploi de juge, pria les Messieurs de Saint-Sulpice d'accepter sa résignation.

Les seigneurs de Montréal jetèrent alors les yeux sur M. de Fleury Deschambault pour remplacer M. de Branssat. Le 4 août 1690, M. Dollier de Casson, supérieur de Saint-Sulpice, accordait des lettres de provisions de l'office de juge bailli de Montréal à M. de Fleury Deschambault. Celui-ci, le 21 août 1690, pria le Conseil Souverain de le mettre et instituer en la possession de son office. Le Conseil, avant de faire droit sur la requête du nouveau juge, ordonna d'en donner avis au gouverneur et à l'intendant. Le 7 septembre 1690, l'intendant Bochart de Champigny donnait à son tour une commission à M. de Fleury Deschambault pour exercer la charge de juge à Montréal. Le 3 novembre 1690, le Conseil Souverain recevait enfin le serment de M. de Fleury Deschambault et ordonnait aux officiers du bailliage de Montréal “ de lui obéir et entendre au fait du dit office ”. M. de Fleury Deschambault prit possession de sa charge le 21 novembre 1690, en prononçant une allocution comme c'était la coutume dans ce bailliage.

Par son édit du 15 mars 1693, le Roi prenait possession de la justice de Montréal que lui abandonnaient définitivement les seigneurs. Ceux-ci ne conservaient que la propriété du greffe, le droit de désigner les greffiers à

(1) Mgr Têtu et Gagnon, *Mandements, Lettres Pastorales et Circulaires des Evêques de Québec*, vol. I, p. 122.

l'approbation du juge et la faculté de suggérer le nom du premier juge.

" Dans cet édit, écrit M. E.-Z. Massicotte, le roi, de l'avis des seigneurs, confiait le poste de juge à M. de Branssat, mais quand la copie de l'édit parvint en la Nouvelle-France, M. de Branssat était ou mourant ou mort. (Il fut inhumé le 21 août 1693) en sorte qu'il ne put prendre possession de sa charge.

" La situation des seigneurs fut alors embarrassante.

" Deux personnes pouvaient, à Montréal, devenir juge royal : M. de Fleury Deschambault qui présidait au tribunal de la seigneurie depuis 1690 et M. Juchereau de Beaumarchais, gendre de M. de Branssat.

" Les seigneurs n'osèrent se prononcer. L'abbé Dollier de Casson, le 2 septembre 1693, dépose au greffe une déclaration dans laquelle il conclut que le Séminaire ne fera pas de suggestion et laisse l'autorité entièrement libre de choisir qui elle voudra.

" Le Conseil Souverain, un mois plus tard (5 octobre 1693), nomma M. Juchereau juge " (1).

En même temps qu'il avait choisi M. de Branssat comme juge de la nouvelle juridiction de Montréal, le 15 mars 1693, le roi avait nommé M. de Fleury Deschambault son procureur pour la même juridiction (2).

Le 19 octobre 1693, le procureur général du Roi remontrait au Conseil Souverain que M. de Fleury Deschambault continuant de rendre la justice en la ville de Ville-Marie (Montréal) en qualité de juge-bailli de l'île de Montréal, n'avait pu descendre à Québec pour être reçu par le Conseil en son office de procureur du Roi. Comme il était du service de Sa Majesté qu'il y eut une personne pour faire les fonctions de procureur du Roi jusqu'à ce que M. de Fleury Deschambault fut reçu au dit office, le Conseil commit M. de Fleury Deschambault pour, par provision, exercer l'office de procureur du Roi, jusqu'à ce qu'il pût descendre à Québec pour être reçu.

(1) E.-Z. Massicotte, *Bulletin des Recherches Historiques*, vol. XXI, p. 303.

(2) *Insinuations du Conseil Supérieur*, cahier 2.

Il devait, en attendant, prêter le serment entre les mains du juge royal établi à Montréal.

Le 11 janvier 1695, après enquête de vie et moeurs, le Conseil Souverain recevait M. de Fleury Deschambault en son office de procureur du roi au siège de Montréal. Il prêta, le même jour, devant le Conseil Souverain, le serment voulu.

En 1696, M. de Fleury Deschambault laissa pendant quelques semaines ses fonctions de procureur du roi pour suivre M. de Frontenac dans son expédition contre les Iroquois.

La *Gazette de France*, le 5 janvier 1697, rendait compte de cette expédition dans les termes suivants :

“ Frontenac partit de Québec le 14 juin et arriva le 22 à Montréal, où il trouva les bateaux, les munitions et provisions nécessaires, grâce aux soins de M. de Champigny, intendant. Il divisa en trois corps ses troupes qui consistaient en 2.200 hommes, y compris cinq cents Sauvages. Frontenac menait le corps de bataille, ayant sous lui de Ramezay, gouverneur des Trois-Rivières. M. de Vaudreuil, commandant des troupes du Canada, conduisait l'arrière-garde. Le sieur de Subercase faisait les fonctions de major-général, et le sieur Le Vasseur, de Néré, capitaine, celles d'ingénieur. L'armée se mit en marche le 4 juillet, remonta le fleuve Saint-Laurent et entra dans la rivière des Iroquois. Après une marche très pénible, à cause de la rapidité des rivières et des fréquentes chûtes qu'elles font, ce qui oblige de porter fort loin par terre les bateaux, elle arriva au quartier habité par les Onnontagués. Ces barbares, assistés par les Anglais, avaient construit un grand fort carré, long, flanqué de quatre bastions réguliers et revêtu d'une triple palissade d'une grosseur et d'une hauteur extraordinaires. C'est là qu'ils avaient résolu d'attendre les Français. Mais à leur approche ils manquèrent de courage. Après avoir mis le feu à leur fort et à leurs cabanes, ils s'enfuirent à vingt lieues de là, avec leurs femmes et leurs enfants, n'emportant que pour deux jours de vivres. Ainsi, Frontenac, qui arriva deux ou trois jours après leur départ, ne trouva aucune résistance. Le canton iroquois des Onneiouths, ayant appris l'arrivée de Frontenac, envoya des députés nous demander la paix, offrant de venir s'établir auprès

de Montréal. Le 9 août, le comte de Frontenac se mit en marche pour revenir, et il arriva le 20 à Montréal. Il se loue extrêmement de l'activité et du zèle que les officiers et les soldats ont fait paraître dans cette expédition, où il a fallu faire deux cent quatre vingts lieues. On a pris ou tué plus de cent cinquante Iroquois tant chemin faisant que du côté des Outaouais."

Dans son récit de la campagne de 1696, le Père de Charlevoix nous dit quel commandement M. de Fleury Deschambault exerçait :

"Les troupes, dit-il, étaient partagées en quatre bataillons, de deux cents hommes chacun, sous les ordres de quatre anciens capitaines : MM. de la Durantaye, de Muy, Du Mesnil et le chevalier de Grais. On fit aussi quatre bataillons de milices canadiennes. Celui de Québec était commandé par M. de St-Martin, capitaine; celui des Trois-Rivières, par M. de Grandpré, major de la place; celui de Beaupré, par M. de Grandville, lieutenant, celui de Montréal, par M. Deschambault, procureur du roi de cette ville" (1).

En 1701, le Roi permettait à M. Juchereau, lieutenant-général de la juridiction de Montréal, de s'absenter pendant trois années de l'étendue de cette juridiction "et de passer même au Mississipi pour y former des établissements."

Le 5 juin 1701, le Roi donnait une commission à M. de Fleury Deschambault pour faire les fonctions de lieutenant-général à Montréal pendant l'absence du sieur Juchereau (2).

M. Juchereau mourut à Ouabache dans l'automne de 1703. La nouvelle n'en parvint à Montréal et à Québec qu'au mois de septembre 1705.

La mort de M. Juchereau mettait fin à la commission que le Roi avait donnée à M. de Fleury Deschambault pour faire les fonctions de lieutenant-général à Montréal, pendant son absence.

Le 13 septembre 1705, l'intendant Raudot donnait une commission à M. de Fleury Deschambault "pour continuer à faire les fonctions de la charge de lieutenant-général en la Prévôté de Montréal jusqu'à ce qu'il plaise au Roy y pour-

(1) *Histoire de la Nouvelle-France.*

(2) *Insinuations du Conseil Supérieur, cahier 2.*

voir et ce sous le bon plaisir de Sa Majesté sans qu'il fut obligé de prêter un nouveau serment" (1).

Le 27 mai 1706, M. de Fleury Deschambault était nommé par le roi lieutenant-général de la juridiction royale de Montréal (2). Il y avait près de cinq ans qu'il exerçait ces fonctions par commission.

M. de Fleury Deschambault fut reçu en son office par le Conseil Souverain, le 2 novembre 1706.

Il présida à la justice dans la ville et île de Montréal jusqu'à sa mort arrivée à Montréal le 31 mars 1715.

M. de Fleury Deschambault, comme nous l'avons vu plus haut, avait épousé Marguerite de Chavigny, fille de François de Chavigny de Berchereau et de Éléonore de Grandmaison et veuve de Thomas Douaire de Bondy. Elle décéda à Montréal le 13 novembre 1705.

M. de Fleury Deschambault se remaria, à Sainte-Anne de la Pérade, le 9 juillet 1708, à Marguerite-Renée Denis, veuve de Thomas de Lanaudière. Elle décéda à Montréal le 3 février 1722. De son premier mariage il eut plusieurs enfants qui furent les souches des familles Fleury Deschambault, Fleury de la Gorgendière, etc., etc.

P.-G. R.

LA FAMILLE D'ALBANI

A la page 666 de ma petite étude sur la famille d'Albani (livraison de novembre 1931, du B. R. H.) je constate une omission.

Marie-Louise, née le 28 novembre et baptisée le 2 décembre 1851, mourût le 8 août 1852, non pas le 10 (sans nom de mois et sans date).

Plus loin, page 668, le deuxième alinéa ne rend pas mon idée et il faudrait le remplacer par le suivant :

"Il y a une erreur manifeste dans l'un ou l'autre de ces textes. Emma avait réellement 14 ans en 1862, si l'on en croit son premier biographe, Napoléon Legendre qui, en 1874, la fait naître en 1848, ou rien que 10 ans si l'on s'en rapporte à Albani même".

E.-Z. MASSICOTTE

(1) Ordonnances des Intendants, cahier 1, folio 7.

(2) Insinuations du Conseil Supérieur, cahier 2.

FRUITS — EPICES — FRIANDISES
SOUS LE REGIME FRANCAIS

Relisant quelques pages du voyage de Pierre Kalm à travers notre pays, en 1749, je m'arrêtai à celle où il constate que les repas ne sont pas les mêmes en la Nouvelle-Angleterre et en la Nouvelle-France et je remarquai surtout ce paragraphe :

“Après le diner vient le dessert qui comprend une grande variété de fruits, des noix de France ou du Canada, au naturel ou confites, des amendes, du raisin, des noisettes, plusieurs espèces de baies qui viennent à maturité dans la saison d'été, comme les groseilles et les gadelles, des atocats confits dans de la mélasse, des conserves, en sucre, de fraises, de framboises, de mûres et d'autres fruits de ronces. Le fromage entre aussi dans le dessert.”

Quelque temps après j'avais à consulter le *Journal des Jésuites* et, en ouvrant le volume, au hasard, je vois à la page 75 (édition Valois), le passage suivant qui indique qu'il se donnait des étrennes, le jour de l'an, aux débuts de la colonie, et que l'on ne trouvait guère mieux pour le gouverneur de la Nouvelle-France que de lui offrir de quoi se faire faire d'excellents pruneaux confits. Relisez ces laconiques, mais instructifs alinéas :

Janvier 1647 — Le 1er je fus au 2e coup de la meffe saluer M. le Gouverneur.

Les Hospitalieres enuoyerent vne lettre par M. de St. Sauveur, & deux boetes d'écorces de citron, par vn homme.

Les Vrsulines, Vne lettre, vn barillet de pruneaux, vn chapelet & vne image en papier, fçauoir, vn crucifix en grand volume.

Cette coïncidence m'amena à chercher à établir quels étaient les fruits, les épices et les friandises qui pouvaient faire partie des repas de nos ancêtres. Mais les notes que j'ai extraites de mon fichier sont trop nombreuses. J'en élimine un certain nombre et pour disposer des autres plus rapidement, je les aligne ci-après, dans l'ordre alphabétique.

Airelles ou bleuets — Au naturel ou confit, l'airelle (ou "bleuet") du Canada fut toujours estimée. C'est une baie succulente.

Amandes — Les amandes douces, employées en pâtisserie, en confiserie, en dragée ou en praline furent connues. On ne se contentait pas de celles du pays on en importait et dans les E. & O. R., I, 594, on voit qu'en 1748, le droit d'entrée sur les "amandes en coques" était de un franc, 4 sols le 100.

Anchois — Bien qu'il s'agisse d'un petit poisson je le place ici, car on en faisait des sauces ou un assaisonnement. En 1748, pour le recevoir en Canada, on payait un droit d'un sol par pot ou flacon.

Atoca ou canneberge — Charlevoix assure que la Canneberge doit son nom d'atoca aux sauvages. Kalm, en 1749, en a mangé ici, confites dans la mélasse (II, 139). Bougainville, dit qu'on en "fait des confitures qui seraient trouvées délicieuses en France".

Cannelle — Dans un document judiciaire du 30 avril 1727, il apparaît que cette écorce odoriférante se vendait à Montréal 7 francs la livre. Pour l'importer en 1748, on payait un droit de 6 sols la livre.

Câpres — Le produit du caprier, confit dans le vinaigre sert d'assaisonnement. Il s'importait ici et on ne devait au fisc qu'un impôt d'un sol par flacon.

Cerises — Kalm, en 1749, a constaté qu'il y avait en Canada deux sortes de cerisiers sauvages. Les fruits de l'un sont âpres et ceux de l'autre ont un goût agréable. Dans les jardins, on cultivait aussi des cerisiers de France qui fleurissaient à la fin de mai.

Bougainville a également vu de ces cerisiers dans le jardin des MM. de Saint-Sulpice, à Montréal.

Citron — Dès 1647, l'écorce de citron s'importait en ce pays. Je la trouve de nouveau mentionné dans un document judiciaire du 14 septembre 1691. Le nom de zeste n'est jamais employé dans nos documents. Comme cette écorce contient beaucoup d'essence aromatique, elle entrait dans plusieurs confitures et compotes.

Citrouille — Fruit d'une espèce de courge. Dans les *Relations des Jésuites* de 1663, ch. IX, il est dit qu'à Montréal

les citrouilles viennent avec facilité, mais qu'elles sont très différentes de celles de France, "car quelques-unes ont quasi le goût de pommes et de poires, quand elles sont cuites."

Kalm dit, en 1749, que la citrouille "est abondante dans tous les jardins. On la sert de diverses manières, mais généralement, on la coupe par le milieu, en deux morceaux qu'on met rôtir devant le feu, l'intérieur tourné du côté de la flamme; les gens à l'aise la saupoudrent de sucre."

Ailleurs, (II, 203), le naturaliste suédois rapporte qu'on la mange avec de la viande, bouillie à l'eau ou au lait; enfin, en gâteaux, poudings, tartes, etc.

Confitures — Dans l'inventaire des biens de Jeanne Mance, le notaire Basset mentionne une boîte à confiture (19 juin 1673).

Il s'importait des confitures de France, car dans l'édit de 1748, il est porté qu'il sera chargé sur icelles un droit d'entrée de 9 deniers la livre.

Kalm, dans son récit, parle des confitures en deux endroits.

Conserves — Kalm visite l'hôpital de Québec le 11 août 1749, par faveur spéciale. Après cela il botanise dans les champs voisins, puis à l'heure du diner, il retourne au couvent où il se met à table avec le chapelain, un vénérable père récollet, très âgé. "Les mets, tous apprêtés par les religieuses, étaient aussi nombreux et variés que sur la table des grands. Il y avait, en outre, plusieurs sortes de vins et beaucoup de conserves".

Dessert — Un service élégant, d'une ordonnance exacte,
Doit de votre repas marquer le dernier acte,
Au secours du dessert appelez tous les arts
..... Attaquez et savourez ces fruits
Qu'un art officieux en compote a réduits.

Berchoux

Dragée — Par ce mot on entendait toute espèce de sucreries. Souvent aussi on voulait spécifier une friandise composée d'une amande recouverte de sucre.

Quoiqu'il en soit, les anciens en avaient puisque, à la réunion annuelle des arquebusiers, armuriers et serruriers, à

Montréal, le jour de la Saint-Eloi, en 1678, les braves artisans, lorsqu'ils eurent apaisé leur faim et leur soif, décidèrent de jouer aux cartes pour un enjeu, lequel ne fut autre que "des dragées pour régaler les dames présentes". J'ai parlé de ces réunions typiques dans le *Bulletin* de 1917 (pp. 343-6).

En 1748, l'impôt sur les dragées était de un sol la livre.

Faine — La graine (ou le fruit) comestible du hêtre a toujours été considérée délectable. Kalm, assure que les Canadiens en étaient très friands. "Ils les cueillent, dit-il, à l'automne et les font sécher jusqu'à l'hiver. Les faines ont alors une saveur excellente. Au dessert, on les offre avec ou en guise de noix et de noisettes".

Dans ma jeunesse et jusque vers 1900, sinon plus tard, il était encore facile de se procurer des faines au marché Bon-Secours, mais il paraît qu'on n'en voit plus ou très peu.

Fenouillette — Excellente liqueur faite avec de la graine de fenouil. D'après un document judiciaire du 20 janvier 1705, la fenouillette se vendait 1 franc, 4 sols la chopine, à Ville-Marie.

Fraise — La délicieuse fraise canadienne fut sur toutes les tables et Kalm put s'en procurer un plat, le 22 juin 1749, à Québec.

Framboise—Kalm dit que le framboisier était "extrêmement abondant; il couvre les coteaux et court sur les lisières des champs et les bords des rivières, en longues haies qui paraissent toutes rouges, tant les branches de l'arbuste sont chargées de baies en pleine maturité (août 1749). On les donne comme dessert, après diner, au naturel ou en confitures".

Fromage — En parlant des mets qui se servent à la fin des repas, peut-on oublier celui-ci. Vous vous rappelez ce mot de Brillat-Savarin : "Un dessert sans fromage est une belle à qui il manque un oeil".

Dans le *Bulletin* de 1912, p.16, il a été question du fromage raffiné, surtout de celui de l'île d'Orléans, et l'auteur anonyme croit qu'il date du régime français. Son assertion est exacte, car le savant Kalm, écrivait le 7 septembre 1749. "On fait du fromage en maints endroits (en Canada), mais celui de l'île d'Orléans est regardé comme le meilleur. Petit,

mince, rond de forme et de quatre à la livre de France, il se vend 30 sous la douzaine”.

Plus loin, l'inquisiteur suédois dit qu'il ne se fabrique pas de fromage à Montréal et qu'en le fait venir d'ailleurs.

Tout comme aujourd'hui, nos ancêtres ne se contentaient pas des fromages canadiens et ils en importaient, à preuve cet item de l'édit de 1748 sur les importations : “Fromages de toutes espèces, droit d'entrée, 1 franc 4 sols le 100 livres”.

Enfin, dans un document, du 17 novembre 1757, le fromage de gruyère est mentionné.

Fruits à l'eau-de-vie — Il s'en importait, et le droit d'entrée n'était que d'un sou, 3 deniers, le flacon.

Gadeliens — Le 3 mars 1693, le notaire Maugue dresse un bail par lequel Françoise de Vauchy loue à Thomas Marthassin et Françoise Saulnier, sa femme, une habitation à la côte Sainte-Marie, entre la terre du juge Migeon de Branssat et celle du notaire Cabazié.

La bailleresse se réserve, dans le jardin, 6 pruniers, un rang de gadeliens; etc.

Kalm dit que les gadeliens abondaient dans la région de Montréal. Il prétend qu'ils furent importés d'Europe, qu'ils vinrent très bien en Canada, et qu'il y en avait dans tous les jardins.

Girofle et clou de girofle — Stimulant, aromatique et antiseptique on le met dans les viandes et dans les sucreries. Souvent, on l'associe à la cannelle pour aromatiser les fruits à l'eau-de-vie”.

En 1673, le notaire Basset, en faisant l'inventaire des biens de Jeanne Mance, remarque deux onces de girofle et de muscade.

Il figure également dans des documents du 14 septembre et du 22 décembre 1693.

Dans l'édit sur les importations de 1748, le droit d'entrée de cette épice est fixé à six sols la livre.

Groscilles — Ils croissaient dans les jardins canadiens et Kalm en a goûté à Québec en 1749.

Mélasse — Il a été dit plus haut que Kalm a observé que l'on faisait en Canada confire des fruits dans la mélasse.

Dans une lettre à M. de Lévis, l'intendant Bigot dit qu'il fait passer à l'hôpital du fort Saint-Frédéric, du riz, du vinaigre, de la mélasse, du sucre, des prunes, de l'eau-de-vie, etc.

La mélasse était donc en usage au XVIIIe siècle. Le fut-elle plus tôt ?

Melon — Ce fruit au parfum délicat apparaît dans la Relation des Jésuites de 1663, alors que le narrateur écrit :

“Le climat à Montréal est à même hauteur que celui de Bordeaux, mais fort agréable; le terroir est très bon; le jardinier ne fait que jeter la graine de melon sur un peu de terre remuée parmi les pierres et ils ne laissent pas d'y venir sans aucun soin de la part des hommes”.

Pierre Boucher signala également, en ou vers 1664, qu'à Montréal “tout venait parfaitement, mais surtout les melons”, etc. La renommée des melons de Montréal était déjà établie. Elle dura tant qu'il y eut des jardins.

En 1688, un document du 24 septembre laisse entendre qu'on dégustait ici et le melon d'eau et le melon français.

Kalm parle du melon dans huit endroits différents de son ouvrage. Il l'a trouvé partout en abondance et il murissait au mois d'août. On l'offrait toujours avec du sucre, jamais avec du vin ou de l'eau-de-vie.

Le même auteur s'épanche longuement sur le melon d'eau qui mûrit à Montréal, mais n'est pas aussi bon que dans la province de New-York. Un melon d'eau se vendait alors à Montréal, cinq ou six sols. Cependant, quand il était bien gros, son prix s'élevait jusqu'à vingt sols.

Miel — Les documents ou les auteurs que j'ai lus ignorent le miel.

Muscade — L'amande du muscadier est employée dans la cuisine comme condiment. Jeanne Mance en avait dans ses épiceries (Basset). Je la retrouve plus tard dans l'inventaire d'un colon (22 décembre 1693).

Lors de l'édit de 1748, le droit d'entrée de cette épice était de six sous la livre.

Noix-Noisettes — Dans l'inventaire du nommé Chauvin, le 5 février 1651, le notaire Saint-Père, note une “noix d'Inde”. Selon l'encyclopédie Larousse on appelait ainsi la noix de coco. Était-ce vraiment cela ?

Dans l'édit de 1748 tous les fruits à enveloppes ligneuses sont frappés d'un droit d'un sol, 6 deniers, le 1000.

Les voyageurs nous informent qu'il se faisait une consommation de noix et de noisettes indigènes.

Ne pas oublier que Jacques Cartier, en 1635, trouva les noisettes de l'île aux Coudres meilleures que celles de France.

Voir aussi *amandes*.

Olives — En 1748, le droit d'entrée sur les olives en flacon était de 6 deniers.

Oranges — Il y en avait parfois, seulement. Ainsi J.-Edmond Roy, dans son *Histoire de la seigneurie de Lauzon*, cite un extrait d'une lettre que Jacques Charly négociant de Montréal, écrivait à un de ses amis, le 1er juillet 1742 : "Vous vous souviendrez des oranges, café et castonnade blanche que ma femme vous a demandés".

Poires — "Plusieurs espèces de poires délicieuses qui viennent bien à Montréal ne réussissent pas" à Québec (Kalm).

Bougainville a vu dans les vergers des MM. de Saint-Sulpice, des poires, etc.

Poivre — Notre défunt ami, Benjamin Sulte, a dit que "deux ou trois générations des habitants de Champlain n'avaient point connu le poivre". C'est possible. Mais à Montréal, il s'en trouvait.

Le notaire Basset, dans l'inventaire de Jeanne Mance, 19-6-1673, note une demi livre de poivre en grains.

Le 9 août 1678, le sieur Letard avait une boîte à poivre (Maugue).

Le 17 février 1683, le quarteron de poivre se vendait 7 sols., 6 deniers et le 5 septembre 1697, la livre de poivre atteignait le prix de trois francs.

Le droit d'importation en 1748 était de 3 sols pour le poivre blanc et d'un sol pour le poivre noir.

En 1727, le poivre ne valait que 18 sols la livre, mais avec les années malheureuses, il se vendit plus cher. Ainsi en 1756, on en demande 2 francs; en 1757, 3 francs, en 1758, 7 francs et en 1759, 12 francs.

Pommes — "En 1608, dit Benjamin Sulte, le sieur de Monts avait envoyé à Québec des plants d'arbres fruitiers de la

Normandie. Louis Hébert, arrivant en 1617, apporta quelques tiges de pommiers”.

Pierre Boucher, en 1664, déclare également qu'on a planté en la Nouvelle France des “pommiers qui rapportent de fort bonnes pommes et en quantité”. Seulement, il ajoute qu'il devrait y en avoir plus et l'intendant Talon s'occupa de combler les désirs du seigneur Boucher.

A Montréal, les pommiers réussirent si bien que leurs fruits devinrent “fameux” dans le monde entier. Déjà en 1749, Kalm pouvait dire : “Certaines espèces d'arbres fruitiers réussissent merveilleusement bien près de Montréal et j'ai eu l'occasion d'y voir de très belles variétés de poires et de pommes”.

Deux citations feront voir combien la pomme était en faveur, même chez le peuple.

1745, 9 mai. — Vente par Jacques Macier dit Saint-Hilaire de 4 1-2 arpents de terre, à la montagne avec maison, dépendances et verger. L'acheteur devra, entre autres choses, laisser au vendeur la jouissance de *dix pommiers*, “sa vie durant”. (Danré de Blanzy).

1752, 13 mars. — Sur la terre de J.-B. Auger dit Baron, près de la montagne, il y a un arpent en verger avec 92 pommiers (Doc. jud.).

Après 1755, la pomme augmenta de prix graduellement. En 1756, on la payait un franc, 4 sols, le cent. En 1757, trois francs; en 1758, cinq francs et en 1759, 15 francs.

Praline — Ce bonbon fait d'une amande cuite dans le sucre fut connu des anciens, mais on l'appelait *plarine*. Est-ce parce que le mot se prononçait mieux ainsi ?

Prunes, pruneaux — Le lecteur a pu constater au début de cet article que les pruneaux s'importaient ici en barillet en 1647.

Kalm nous informe qu'il existait à Montréal quantité de pruniers sauvages à fruits rouges ayant une bonne saveur et dont on faisait des confitures. Dès 1673, (31 août), la justice avait à s'occuper d'un vol de prunes canadiennes. Mais la présence de ce fruit indigène n'empêchait pas d'importer de France des pruneaux séchés au soleil. Le droit d'entrée était

de 12 sols le cent livre pour les variétés ordinaires, mais pour celle de Brignoles, il s'élevait à 4 deniers la livre.

Dans l'inventaire de l'officier P.-F. de Sarrobert, le premier août 1756, le notaire estime les prunes à 5 sols la livre. Et ce vaillant militaire en avait une réserve de 69 livres.

Raisins — Les colons du Canada eurent le choix entre le raisin indigène et le raisin importé. En remontant le Saint-Laurent en 1535, Jacques Cartier fut si étonné de voir la future île d'Orléans couverte de vignes sauvages qu'il lui donna le nom pittoresque d'île de Bacchus.

En 1632, dans le traité de paix entre la France et l'Angleterre, il est question des barils de raisins qu'il y avait à Québec en 1629.

Sans s'attarder sur ce point, disons qu'en 1683, (17 février) le raisin se vendait à Montréal, 12 sols la livre.

Au mois d'août 1707, l'intendant Raudot étant informé que les gens prétendent être en droit d'aller sur les terres non désertées pour y cueillir des noix, des raisins &c, alors que les vrais propriétaires pourraient tirer profit de ces fruits pour faire des huiles et du vin, défense est faite de pénétrer sur le bien d'autrui à peine de 10 francs d'amende.

En 1748, le droit d'entrée des raisins secs importés de France fut établi à un franc, 10 sols, le cent livre.

Rososol — Au sujet de cette liqueur, je renvoie le lecteur à ce que j'en ai dit dans le *B. R. H.* de 1917, p. 59.

Sel — Ce condiment est mentionné dans plusieurs actes à partir de 1673, mais il existait auparavant. En 1744, le gouverneur de Beauharnois fixe le prix du sel à 5 francs le minot. Puis en 1748, le roi déclare que le sel est exempt de droit d'entrée.

Vers la fin du régime français le sel fut à la hausse comme les autres épices et assaisonnements.

En 1758, il était à 9 francs le minot, puis, en 1759, à 60 francs.

Sucre et cassonnade importés — Il y aurait un article à faire sur cette substance. Jeanne Mançé, à son décès (1673) avait 1 1-2 lb de cassonnade et 2 livres de sucre dans un "hou-ragan". De ce mot, je parlerai plus tard.

Dans mes notes il est question de sucre blanc, de sucre raffiné en pain, de sucre royal en pain. Aussi, de cassonnade blanche, de cassonnade grise et de "sucre cassonnade". De 1744 à 1756, la cassonnade blanche et le sucre royal se vendaient le même prix. 20 sols la livre.

Sucre d'érable ou du pays — On a tant écrit sur ce produit qu'il me suffit de le mentionner ici. D'après mes notes son prix ne varia pas de 1706 à 1756. Il était de 5 sols la livre.

A remarquer que les auteurs d'autrefois, entre autres Kalm et G. de Catalogne, nous disent qu'on extrayait le "sucre du pays" de l'érable à sucre, de l'érable rouge (plaine), du merisier et même d'une espèce de noyer.

Tire — Ce bonbon fait de sucre importé ou de sucre du pays aurait été inventé, suivant la tradition par la vénérable soeur Bourgeoys. Respectons la tradition.

Vinaigre — Ce condiment fut en grand usage. Jeanne Mance, en 1673, en avait une demi-barrique et on le trouve mentionné dans plusieurs inventaires. Pour l'importer, en 1748 il fallait payer un droit d'un franc, 10 sols, la barrique.

Le général Montcalm remarque qu'en 1758, on ne pouvait se procurer du vinaigre qu'en le payant 4 francs le pot.

Le vinaigre, sous le régime français, provenait du vin ou du cidre et il a pu s'en fabriquer en ce pays, cependant aucun document ne me l'indique.

J'ai traité mon sujet sommairement, car il faudrait une brochure pour utiliser mes notes. Mon but, d'ailleurs, n'a pas été d'apprendre du nouveau au lecteur, mais plutôt de lui rappeler que nos ancêtres ne se sont pas privés de ce qui aide à bien apprêter les mets et qui agrémente les repas.

E.-Z. MASSICOTTE

QUESTION

Quel est ce marquis d'Agoult qui, d'après l'abbé Daniel, fut officier dans les troupes de la Nouvelle-France?

A. B.

L'ABBE THAUMUR DE LA SOURCE

Ce prêtre du Séminaire de Québec fut missionnaire au Mississipi, chez les Tamarois, dix années durant. Il est peu connu au Canada et encore moins dans le pays qu'il a évangélisé, il y a plus de deux siècles. Quelques historiens, trompés par la similitude plus apparente que réelle des noms et surtout par une note erronée inscrite en tête d'une lettre d'un nommé Lasource, ont attribué ce document à l'abbé Thaumur. Cette erreur est toujours en vogue puisqu'elle a été rééditée deux fois, à notre connaissance, cette année même. Nous allons essayer d'y mettre fin. La biographie que nous entreprenons suffirait. Nous y ajouterons cependant quelques renseignements qui pourront satisfaire les plus difficiles.

Les documents sur lesquels nous nous appuyons sont, en grande partie, conservés dans les archives du Séminaire de Québec. Quant à ceux qui nous viennent d'ailleurs, ils seront mentionnés en leur lieu.

Dominique-Antoine-René Thaumur de la Source naquit à Montréal et y fut baptisé le 1er août 1692. Il était fils de Dominique Thaumur de la Source, chirurgien, et de Jeanne Prud'homme (1).

En 1702, ses parents l'envoyèrent au Petit Séminaire de Québec où il fut inscrit le 14 août. Il arrivait à la veille des vacances. Il les passa, en grande partie, à St-Joachim avec ses nouveaux confrères.

Le 1er octobre, le petit Thaumur commençait ses études au collège des Jésuites où les élèves du séminaire se rendaient matin et soir, aux jours de classe. Bien que, d'après nos *Annales*, cet enfant sut un peu lire et écrire, il dut faire tout de même toutes ses classes, depuis la première ou petite école jusqu'à la philosophie inclusivement.

Ses études classiques terminées, Thaumur entra au grand séminaire. Il fut tonsuré et minoré à la cathédrale le 8 octobre 1713, fut fait sous-diacre à l'Hôtel-Dieu le 24 mai 1716 et diacre le 4 octobre suivant, dans la chapelle privée de

(1) Tanguay, *Dictionnaire généalogique*, vol. I, page 564.

l'évêque. Enfin, il fut ordonné prêtre, au même endroit, le 20 février 1717 (1).

Après son ordination, l'abbé Thaumur fut employé soit à la maison, soit dans les paroisses voisines pour lui permettre de s'initier au ministère.

En 1717, l'abbé Varlet, missionnaire chez les Tamarois, était rappelé en France. Il vint passer l'hiver de 1717-1718 à Québec pour y régler ses affaires et demander au Séminaire d'envoyer deux ou trois prêtres à sa mission, un seul ne pouvant suffire. Les supérieurs acquiescèrent et trouvèrent les hommes de bonne volonté dont ils avaient besoin. Ce furent l'abbé Thaumur, l'abbé Mercier, qui n'était pas même sous-diacre et dont on précipita les ordinations, et l'abbé Calvarin, prêtre âgé et d'une faible santé, mais qui s'était offert de lui-même. Il fut nommé supérieur de la mission.

Les trois missionnaires quittèrent Québec le 10 mai 1718. Ce ne fut qu'au commencement de 1719 qu'ils furent rendus à leur poste. Ils s'étaient mis à l'oeuvre avec courage. Malheureusement, quelques mois après leur arrivée, l'abbé Calvarin fut attaqué d'une maladie grave qui finit par l'emporter à la fin de novembre.

C'était une grande perte pour nos jeunes missionnaires qui connaissaient depuis longtemps et son expérience et ses vertus. Sans se décourager, ils se partagèrent la besogne de façon à pouvoir remplir leurs obligations les plus pressantes.

Pendant toute l'année 1722 et six mois en 1723, M. Thaumur remplaça l'aumônier au fort de Chartres. Il était à peine de retour à la mission des Tamarois, que son confrère partait, en qualité d'aumônier, pour un voyage d'exploration qui dura quatorze mois. Ces absences plus ou moins longues de l'un ou de l'autre ne pouvaient être favorables ni à la mission, ni à ses desservants qui, tous deux, étaient d'une faible santé. Mais que faire? Pendant quelques années, ils attendirent en vain le secours dont ils avaient tant besoin. Enfin, à l'automne de 1728, ils décidèrent que M. Thaumur se rendrait à Québec pour exposer aux autorités du Séminaire l'état de la mission et la nécessité d'y envoyer au plus tôt un ou

(1) *Registres de l'Archevêché de Québec.* On y trouve 1716 pour la date de l'ordination à la prêtrise. Distraction de copiste, comme on peut le constater par les actes précédents du même.

deux missionnaires. M. Thaumur quitta les Tamarois pour Québec le 1er septembre.

Le Séminaire aurait été bien disposé à se rendre sans retard à une demande aussi légitime et il s'en était occupé déjà, mais il ne pouvait rien faire dans les circonstances. En effet, Mgr de St-Vallier était mort depuis un an; son successeur, Mgr de Mornay, était en France et bien résolu à ne jamais venir dans son diocèse et le chapitre, qui s'était arrogé le droit d'administration, *sede non vacante*, était en difficultés avec tout le monde. A qui s'adresser en pareille occurrence? Le Séminaire crut qu'il était plus sage d'attendre. Au reste, le départ de l'un de ses prêtres, très peu nombreux à cette date, l'aurait fort embarrassé.

M. Thaumur qui avait besoin de refaire sa santé demeura à Québec et accepta la charge de confesseur des religieuses à l'Hôtel-Dieu. Mgr de Samos lui donna un successeur, peu après son arrivée au pays.

Au Séminaire des Missions Étrangères à Paris comme à celui de Québec, on s'intéressait beaucoup aux missionnaires du Mississipi. Quand on apprit là-bas que M. Thaumur était rendu à Québec pour demander de l'aide, M. Tremblay, qui connaissait bien toutes nos missions pour en être le procureur en France, écrivit au supérieur, M. Lyon de St-Féréol, le 27 avril 1729: " Je serais très affligé si vous ne trouviez pas moyen de renvoyer M. Thaumur à sa mission. Il est inutile d'attendre Mgr de Mornay, ni compter sur Mgr de Samos pour l'aider. "

La vérité est que l'année suivante le coadjuteur permit au Séminaire d'envoyer deux de ses prêtres chez les Tamarois et qu'il accorda à M. Thaumur trois cents livres à prendre sur le fonds destiné à l'entretien des prêtres usés. Mais ce bon missionnaire ne devait pas jouir longtemps de cette faveur, laquelle, après tout, n'était que justice.

Au printemps de 1731, se sentant plus malade, M. Thaumur se fit transporter à l'Hôtel-Dieu. C'est là qu'il mourut le 4 avril. L'inhumation eut lieu le lendemain à la cathédrale.

Il ne nous reste qu'un mot dans nos archives de ce que les prêtres de la maison ont dû écrire sur la mort prématurée et les vertus plus qu'ordinaires de ce confrère et ce mot nous est venu du Mississipi dans une lettre de l'abbé Mercier qui

rappelle que son ancien compagnon de labeurs aux Tamarois "est mort en odeur de sainteté."

Nous devons les quelques détails qui suivent à l'abbé de la Tour, étranger à la maison, mais témoin de ce qu'il rapporte. Il écrivait, trente ans plus tard, dans *Mémoires sur la vie de M. de Laval* : "J'ai vu à Québec le sieur Le Riche... et le sieur Taumeur (sic) de la Source qui, après plusieurs années de séjour chez les Tamarois, est mort à Québec dans une si grande réputation de sainteté que tout le peuple à ses obsèques allait faire toucher des chapelets à son corps et déchirait ses habits pour avoir des reliques. J'ai cru devoir en passant rendre cette justice à la piété de ces dignes ouvriers."

Charlevoix lui-même n'a pu s'empêcher de dire un bon mot des deux missionnaires des Tamarois chez qui il se trouvait le 10 octobre 1721 : "Je passai la nuit, dit-il, dans la maison des missionnaires qui sont deux ecclésiastiques du Séminaire de Québec, autrefois mes disciples et qui seraient aujourd'hui mes maîtres" (1).

Voilà tout ce que nous savons de l'abbé Thaumur. En écrivant cette courte biographie, nous avons voulu prouver que ce prêtre ne pouvait être l'auteur de la lettre qu'on lui a attribuée. Les dates si importantes en histoire, auraient seules suffi à convaincre les plus difficiles.

Pour remplir notre promesse, nous allons faire connaître le nommé Lasource.

En 1698, trois missionnaires, et non pas quatre, partaient du Séminaire de Québec pour se rendre au Mississipi. Ils se nommaient François de Montigny, supérieur, Albert Davion et Jean-François de St-Cosme. Rendus à Montréal, ils complétèrent le nombre d'hommes dont ils avaient besoin, tant pour le voyage que pour leurs missions. Lorsqu'ils quittèrent Lachine le 24 juillet, ils avaient 12 hommes à leur service savoir : quatre traiteurs de profession qui se rendaient à Michilimakinac, Loranger, Rouillard, Fézerêt et Guilbault à qui on ne donnait rien, soit par générosité de leur part, soit par ordre des autorités; six engagés dont trois bons rameurs, Huneau, Charbonneau et Perrot (fils de Nicolas Perrot), dont le salaire était fixé à 500 livres par an; trois serviteurs

(1) *Journal*, etc., vol. VI de l'édition in-12, p. 137.

que l'on payait, suivant leur capacité, deux cents livres par an à Rochon, 150 à St Martin et à Lasource. Ajoutons à ces dix hommes que nous venons de nommer : Charles, garçon de M. Davion, et le Fr Alexandre, hospitalier de Montréal, qui n'avaient que leur nourriture et entretien.

De ces douze hommes, les quatre premiers n'allèrent pas plus loin que Michilimakinac. Le Fr. Alexandre resta à Chicago pour garder les effets que l'on ne pouvait emporter pour le moment.

Les trois rameurs se rendirent jusqu'aux Akansas par considération pour Henry de Tonty qui accompagnait les missionnaires. Ainsi donc, à partir du 30 novembre 1698, cinq hommes seulement restaient à la disposition du supérieur qui dut en engager d'autres, sur place, pour faire son voyage chez les nations du bas Mississipi. Il est certain que St-Martin et Lasource, qui lui étaient restés fidèles, l'accompagnèrent jusqu'aux Natchez après quoi, ils remontèrent avec lui jusqu'à Chicago où le Fr. Alexandre les attendait. D'après la lettre de Lasource, ils seraient arrivés à cet endroit le jeudi saint, 16 avril 1699. Sa lettre est écrite du jour de Pâques, 19 avril, si cette date est exacte. Leur départ est fixé au lendemain lundi de Pâques, etc.

D'après le *Mémoire* que nous avons analysé plus haut et qui a été dicté à un secrétaire d'occasion à l'automne de 1699, par M. de Montigny, Lasource demeura au Mississipi avec les missionnaires jusqu'à la fin de novembre. La preuve se trouve dans les comptes. Il s'était engagé pour un an à partir du 4 juillet 1698 et avait été payé d'avance pour toute son année. Or, M. de Montigny déclara dans le règlement de comptes qu'il devait quatre mois de surplus à Lasource et qu'il les lui avait payés. Ce bon serviteur a donc laissé les missionnaires vers le 24 novembre 1699, après seize mois de service. Pour l'aider un peu, M. de Montigny prit dans sa petite pacotille 10 livres de vermillon, 5 livres de rassade et deux douzaines de jambettes, le tout payé au prix courant. Après cette date, nous n'avons plus rencontré le nom de Lasource.

On aura remarqué que cet engagé, dont le nom revient assez souvent dans les lettres et comptes de nos missionnaires est toujours appelé Lasource. Il n'est jamais question de Thaurmur. A première vue, nous nous étions demandé si ce

Lasource n'était pas le père de l'abbé Thaumur, mais après examen, nous sommes resté convaincu du contraire. Nous ne savons rien de son lieu d'origine ni de celui de sa résidence au Canada. Tout ce que nous pouvons dire c'est que les missionnaires en furent satisfaits. Le 13 septembre 1698, M. de St-Cosme, écrivant de Michilimakinac à Mgr, lui disait : "... nos gens nous contentent assez bien; ceux qui n'ont pas de forces pour être voyageurs, comme Lasource, Charles, garçon de M. Davion, sont très obéissants et très sages."

Quant à la lettre signée de ce nom, on la trouvera dans J.-M. Shea qui l'avait eue de Francis Parkman. On pourra la voir aux Archives Nationales à Paris, carton K, 1374, pièce 84. C'est une copie qui porte en tête: "1699, 19 avril. Lettre de M. Lasource missionnaire à la Rév. Mère... sur la mission des Akansas, (copie)."

Ce n'est pas ce bon garçon qu'il faut blâmer des erreurs de cet en-tête. Mais maintenant que nous le connaissons, aussi bien que l'abbé Thaumur, laissons-les chacun à sa place et à sa date.

AMÉDÉE GOSSELIN, PIRE

LE PIN-CYPRES DU CANADA

Lettre du comte de la Galissonnière à M. du Hamel du Monceau (Brest, 3 février 1743) :

"M. Hocquart, intendant de Canada, m'a mandé qu'il avoit découvert un arbre qu'il nomme pin-cypres qui diffère du pin rouge en ce que les feuilles de ceux-ci viennent deux à deux sur un pédicule et celle du pin-cypres trois à trois. Les premières sont plattes en dedans et les autres sont ornées d'une petite languette ou conclave. Il en a envoyé des blanches et des fruits à M. de Maurepas. Si vous les avés vus, mandés-moi ce que vous en pensés: il prétend que ce bois égale ou surpasse celui du Nord. Si cela étoit, je ferais plus de cas de cette découverte que de celle d'une mine d'or, car il y en a abondamment. Cela mériteroit bien d'être suivi ainsi que les chesnes verts de Mississipi. Adieu, monsieur, soiés toujours assuré qu'on ne peut vous être plus cordialement attaché que je le suis" (1).

(1) Archives de M. de Denainvilliers, château de Denainvilliers par Pithiviers (Loiret).

LE PREMIER VOYAGE EN VOITURE ENTRE QUEBEC ET MONTREAL

Le premier voyage en voiture entre la capitale de la Nouvelle-France et la future métropole canadienne, eût-il lieu en 1733, en 1734 ou en 1747? se fit-il de Québec à Montréal ou de Montréal à Québec? les voyageurs étaient-ils en calèche ou en chaise de poste?

Le rapprochement qu'il m'a fallu faire récemment entre les assertions de MM. les abbés Ferland, Gosselin et Caron, m'a laissé perplexe et il m'a semblé que l'on devrait demander une mise au point à ceux qui le peuvent.

* * *

L'abbé Ferland, dans son *Cours d'histoire du Canada*, II, 448, dit: "La communication jusqu'alors, entre Québec et Montréal, se faisait en canot et en bâtiment... Cette année (1734), M. de la Nouillère, remontait en voiture de Québec à Montréal, c'était pour la première fois qu'on essayait de parcourir cette distance par terre."

L'abbé Auguste Gosselin, dans *Québec en 1730*, M. S. R. C., 2e série, vol. V, p. 54, confirme ce qui précède, mais il nous apprend que le voyage se fit en descendant, non en remontant.

"En 1735, le grand voyer Lanouiller de Boisclair, efficacement secondé et dirigé par l'intendant Hocquart, pouvait écrire à la cour: "Les chemins sont faits présentement de façon que les voitures peuvent rouler d'une côte à une autre. J'ai descendu cette année, au mois d'août dernier en chaise en quatre jours et demi de Montréal à Québec."

D'autre part, dans un article sur "Le Chemin de la rive Nord du St-Laurent: Québec-Montréal", paru dans le *Bulletin* de 1925, l'abbé Ivanhoë Caron nous paraît éviter de se prononcer sur ce voyage.

Ainsi, l'auteur nous dit (p. 289) que dans son rapport au ministre, le grand voyer écrivit le 17 octobre 1733: "Ce travail donne une communication par terre depuis Québec jusqu'à Montréal et le chemin se fait actuellement avec le même cheval en quatre jours."

Alors le premier voyage daterait de 1733?

Plus loin, M. l'abbé Caron cite une autre partie du rapport du même fonctionnaire :

“ Je ne crains pas de vous dire que l'année prochaine (1734) les voitures roulantes iront et viendront de Québec à Montréal. ”

Ici l'abbé Caron fait cette remarque : “ Lonoullier escomptait trop l'avenir. Son grand chemin était loin d'être carrossable. ”

Enfin, après nous avoir assuré que Lanoullier perfectionna son oeuvre d'année en année, l'abbé Caron ajoute : “ En 1747, il (le grand voyer) annonce au ministre qu'il est allé en *calèche* de Québec à Montréal, au mois d'août.

* * *

Si les distingués historiens ci-dessus nommés ont tous trois raison, comment expliquez leurs apparentes divergences ?

E.-Z. MASSICOTTE

LES DISPARUS

R. P. Thomas-Cyrille Couët — Né à Québec le 11 avril 1861, d'Adolphe Couët et de Stéphanie Bochet. Après avoir fait son cours d'études au séminaire de Québec, il entra chez les Dominicains à Belmonte, en Espagne, en 1881, et il y prononça ses voeux en 1882. Il fut ordonné à Corbara, en Corse, par Mgr de la Foata, le 3 octobre 1886. Il fit du ministère à Ottawa, de 1887 à 1891, à Lewiston, Maine, de 1891 à 1898, de nouveau à Ottawa, de 1898 à 1905, à St-Hyacinthe, de 1905 à 1907, à Québec de 1907 à 1918, à Montréal, de 1918 à 1925, sous-prieur à St-Hyacinthe, de 1925 à 1928. Le Père Couët était de nouveau à la maison des Dominicains de Québec depuis quelques mois lorsqu'il se noya accidentellement au Portage des Roches, dans la rivière Chicoutimi, le 17 septembre 1931. Auteur de :

La franc-maçonnerie et la conscience catholique, étude sur la dénonciation juridique. Québec, 1910.

Bas les Masques, étude antimaçonnique. Québec, 1911.

La Mère Marie de la Charité et les Soeurs Dominicaines de Québec. Québec, 1925.

LES PIERCOT DE BAILLEUL, AU CANADA

La généalogie, c'est à la fois de l'histoire et de la littérature: double raison pour que cela ne paye pas d'en faire dans notre pays, a dit notre ami E.-Z. Massicotte (1). Trop grande vérité, hélas!

Parlant de généalogistes, l'auteur du *Fil de l'heure*, disait:

“ Le généalogiste mérite assurément plus de considération, même de la part de ceux qui s'intéressent à d'autres sciences: son travail semble peut-être sans importance à leurs yeux, mais il contribue à édifier pierre à pierre un grand monument historique ” (2).

Mgr Tanguay dans son *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes* (3), mentionne Louis Audet de Pierre Cot, sieur de Bailleul, lieutenant d'une compagnie de la marine, et l'a mis dans la parenté des Audet dit Lapointe, ce qui est une erreur.

Nicolas Audet dit Lapointe, ancêtre de cette famille au Canada, était fils d'Innocent et de Vincente Reine, de St-Pierre de Maillé, évêché de Poitiers, village situé sur la rivière Gartempe, dans le département de la Vienne, à 55 kilomètres à l'est de Poitiers. Il venait donc du Poitou.

Il vint au Canada en 1665 avec le régiment de Carignan; il était soldat dans la compagnie de M. de Monteil. Lorsque le régiment fut licencié en 1668, Nicolas demeura au pays. D'abord valet de Mgr de Laval, il s'établit ensuite à l'Île d'Orléans et il épousa à Ste-Famille, le 15 septembre 1670, Madeleine, fille de François Després et de Madeleine Le Grand, de la paroisse de Saint-Sauveur, de Paris. Nicolas fut inhumé à St-Jean, île d'Orléans, le 10 décembre 1700, âgé de 59 ans. Sa femme lui survécut douze ans; elle décéda au même endroit le 19 décembre 1712, âgée de 56 ans.

Mgr Tanguay, dans son *Dictionnaire*, a déformé, déplacé et mué en patronyme ce qui n'était qu'un des prénoms de Louis-Odet Piercot de Bailleul. Le prénom du père est inexact: c'est Paul et non Pierre; le nom de la mère est faux: elle ne s'appelait pas Marie-Anne Camé (ou Came), mais Guillemette-Marie-Anne Canu (Canut) (4).

M. J.-A. Lapointe, de West-Broughton, auteur de quel-

ques notes généalogiques sur la famille Audet-Lapointe, continue l'erreur de Tanguay dans une série d'articles publiés dans l'*Eclaireur*, de Beauceville (5).

M. F.-J. Audet, dans son étude généalogique sur la famille Audet-Lapointe (6), ne dit rien des Piercot de Bailleul, mais cite une certaine famille Audet de Bailleul de Picardie, ancêtre du fondateur du célèbre collège Balliol, à Oxford, Angleterre. M. Audet rappelle dans son travail que le marquis Michel Alphonse de Bailleul demandait la permission d'aller s'établir au Canada, dans une lettre au vicomte Castlereagh, secrétaire d'État pour les colonies, en date du 8 mai 1809 (7).

Après tant de citations d'erreurs, il faut admettre que ce sujet méritait que l'on s'en occupa afin de remettre un peu les choses au point.

Plusieurs pages du *Bulletin* seraient nécessaires pour donner quelques précisions sur la généalogie des ancêtres de cette famille en France. néanmoins, je crois inutile de donner autres sources que l'article de Emmanuel de Cathelineau publié dans *Nova Francia* du mois d'octobre 1925, pages 62 à 74. On y trouvera une foule de renseignements et en plus une série de documents inédits retrouvés dans les divers fonds des Archives de France.

Du mariage de Paul Piercot avec Guillemette-Marie-Anne Canut trois enfants seulement sont connus, Richard-François, Louis-Odet et Marguerite. Les deux premiers passèrent au Canada vers 1696 comme officiers dans les troupes de la marine. Le premier servit brillamment. Sa carrière fut très mouvementée. On conserve de lui à la Bibliothèque Nationale des Mémoires très intéressants.

Il mourut à Paris le 28 août 1753, et fut enterré le lendemain à Saint-Méry (8).

Louis-Odet s'établit au Canada et y fit souche.

Marguerite épousa M. Martin de Recart, le 9 avril 1693. (Cavé, notaire à Rouen, à l'étude de M. Gomart, rue Thiers, 24—Voir Tabellionage de Rouen, répertoire alphabétique. Actes aux archives jusqu'à 1686).

Originaire de Bourg-Beaudoin, village du département de l'Èure, arrondissement des Andelys, Louis-Odet Piercot

de Bailleul naquit vers 1675, s'il faut en croire le millésime de sa mort. Sur sa jeunesse aucun renseignement (8 $\frac{1}{2}$).

Le 1er octobre 1692 (9) Richard-François cède sa charge d'officier de Mademoiselle, aide de panneterie et d'échançonnerie, à son frère Louis-Odet, qui ne semble pas l'avoir conservé, puisque ni l'un ni l'autre n'apparaissent sur la liste des officiers qui servaient Mademoiselle lors de sa mort en 1693 (10).

Le 16 octobre 1692, Louis-Odet et François partagent la succession de leur père, devant Chrestien, notaire à Rouen (11).

En vue d'un mariage projeté avec demoiselle de l'Éspiné, fille de Monsieur Clouet de l'Éspiné, Louis-Odet signe un document fort intéressant le 18 septembre 1694 (12), cherchant à prouver sa noblesse. Ce mariage n'eut pas lieu.

En quelle année Louis-Odet passa-t-il au Canada? Certains prétendent que ce fut avec son frère Richard-François vers 1695, mais il est impossible de l'affirmer. Ce qui est certain, c'est que Louis-Odet était au pays en 1696, car je trouve son nom sur le tableau des officiers qui servaient en Canada au 1er octobre de cette année. Il était alors sous-enseigne (13).

Réformé l'année suivante (14) il est sur une liste apostillée par M. de Champigny le 25 octobre 1697, avec cette remarque: " Il arrive de France, on ne le connaît pas encore " (15).

En 1698 il est " petit Enseigne en Canada " (16).

Dans une liste des officiers subalternes qui servent en la Nouvelle-France au mois d'octobre 1701 et qui méritent le plus " d'estre avancez par rapport à leurs services et leurs qualitez ", on note qu'il est " Brave homme servant avec assiduité et aimant le service. " Il est sous-enseigne (17).

Cette même année, notre personnage songe de nouveau " aux épousailles ". Cette fois Marie Madeleine Chrétien, veuve de Pierre Chicouagne, est l'élue de son coeur.

Il signe son contrat de mariage le 2 novembre 1701. On le nomme Louis Audet de Pierre Quot, écuyer, de Franque, enseigne (18). Il n'existe pas de lieu de ce nom dans le territoire du Bourg-Beaudoin; mais il y a dans la Seine-Inférieure

re, non loin de Boos, des localités dont les noms sont des composés du mot Franque: N.-D. de Franqueville, Saint-Pierre de Franqueville, Franquevillette (181½).

Pour une raison quelconque, ce mariage n'eut pas lieu en 1701, et le 8 juin 1702, Louis-Odet signe un nouveau contrat avec Marie-Madeleine Chrétien. Dans ce document on est plus communicatif, et on le nomme Louis-Odet de Pierre Quot, écuyer, sieur de Franque et de Bailleul, fils de feu Pierre de Pierre Quot, vivant écuyer sieur de Bailleul, et de dame Marie-Anne Canu, sa femme, ses père et mère, natif de Bourges-la-Maison, archevêché de Rouen (19).

Ce mariage eut lieu à Contrecoeur, le 19 juin 1702, et fut célébré par le Père Michel Bruslé, récollet. Celui-ci arriva dans les missions en 1701. C'était un Breton qui avait desservi Saint-François-du-Lac avant de diriger les missions de Contrecoeur et de Saint-Ours.

A ce mariage assistèrent MM. Petit de l'Huillier, Alexandre Le Neuf et plusieurs autres témoins (20).

Marie-Magdeleine Chrétien était fille de Toussaint Chrétien, (de St-Eustache de Paris) et de Françoise Bertault.

Née à Paris vers 1652, elle se maria 1^o le 20 octobre 1670, à Montréal, à Pierre Chicouagne, seigneur de Bellevue, (au-dessous de Verchères). Pierre Chicouagne, baptisé vers 1641, était fils de Gilles et de Perrine Boisaubert, de Chaunay, évêché d'Angers, en Anjou. Chicouagne fit baptiser plusieurs enfants à Verchères, mais je n'ai pu trouver la date de sa mort, je présume que ce fut avant 1696, car le 27 juillet, Madeleine Chrétien, dans un procès-verbal d'arpentage rédigé par Basset, prend la qualité de veuve et déclare demeurer sur son emplacement, rue St-Paul, à Montréal.

Ni Chrétien ni sa femme ne semblent être venus en Canada, et ils ne sont pas au recensement de 1681, mais Marie-Madeleine y est, — de Saint-Eustache de Paris, elle avait alors 40 ans.

De son second mariage avec Louis-Odet, il n'y eut pas d'enfant.

Le 1er juin 1704 il recevait de la cour un ordre le nommant enseigné à la place du sieur de la Durantaye décédé (21).

Le 30 juin 1705 le ministre écrit à M. Bégon, la lettre suivante :

A Versailles le 30 juin 1705

“ Le S. de Bailleul enseigne d'une compagnie franche de la marine en Canada emmene avec Luy la delle Raicart sa nièce et le S. de Raicart avec un domestique. L'Intention du Roy est que vous les fassiez recevoir sur le vau Le Heros. Il faut que vous fassiez en sorte de faire donner la table du Capitaine à cette Demoiselle ” (22).

De Raicart demande de repasser en France en 1707 (23).

Le 25 février 1709 décéda Madeleine Chrétien, épouse de Louis-Odet; la sépulture eut lieu à Contrecoeur le 27 février (23 $\frac{1}{2}$).

Le 5 mai 1710, Louis-Odet est nommé lieutenant (24).

Louis Coulon de Villiers dit Le Grand Villiers naquit à Verchères le 10 août 1710; il eut pour parrain Louis-Odet et pour marraine Marguerite de Verchères (25).

En 1711 sa conduite commence à laisser à désirer, et le 7 juillet le Roi lui fait faire des reproches dans une lettre sévère (26).

Le 12 février 1712, en vue de son mariage avec Marie-Anne Trottier des Ruisseaux, veuve de feu le Sieur Raymond Martel, seigneur de Lachenaye, il signe son contrat de mariage. Il est intitulé Louis Audet de Pierre Cot, écuyer sieur de Bailleul, lieutenant d'une compagnie des troupes du détachement de la marine, fils de Pierre de Pierre Cot, écuyer sieur de Bailleul, gentilhomme, veuf de feu Madame de Montpen-tier, et de Dame Marie-Anne Camé, ses père et mère de l'Archevêché de Rouen (27).

Ce mariage fut célébré le 14 février 1712, à St-François-de-Sales de l'Ile Jésus, mais je constate que l'acte de mariage est aux registres de Lachenaie.

Marie-Anne Trottier était fille d'Antoine Trottier, sieur des Ruisseaux, et de Catherine Lefebvre. Baptisée le 23 avril 1682 à Champlain, elle se maria 1° le 8 juin 1697 à Batiscan, à Raymond Martel, seigneur de Lachenaye, négociant à Montréal. Celui-ci fut sépulturé le 1er novembre 1708 à St-François-île-Jésus.

De cette alliance de Louis-Odet avec Marie-Anne Trottier, sept enfants naquirent, dont quatre filles et trois garçons. La liste suit plus bas.

Louis-Odet éleva aussi une petite anglaise, baptisée sous condition le 20 septembre 1704, à l'âge de six ans, du nom de Marie-Anne Eustache (28). Elle est dite domestique de dame Marie-Anne-Trottier, épouse du sieur Martel, dans l'acte de baptême. Marie-Anne Eustache se maria le 24 février 1716, en l'église de St-François-ile-Jésus, à Gabriel Hénaut (maître tourneur), fils de Toussaint Hunault ou Hénaut et Marie-Étiennette-Antoinette Paquet. Louis-Odet signe au registre comme témoin de ce mariage. Gabriel Hénaut naquit le 30 mai 1695 à Montréal.

Une des petites filles de Toussaint Hunault ou Hénaut, Catherine Quevillon, se maria à Samuel Papineau, grand-père de l'hon. L.-J. Papineau. Catherine Quevillon, née le 14 mars 1686, avait été volée à l'âge de douze ans par les Iroquois avec une de ses soeurs aînées. Après plusieurs années de captivité, elle fut rachetée et remise à ses parents. Les sauvages firent bien de la laisser vivre, car elle se maria quatre fois et donna à la patrie et à l'église quelques-uns de nos hommes les plus remarquables, en devenant la mère des Papineau et des Trudeau (29).

Marie Anne Eustache fut inhumée le 26 janvier 1717, à St-François-ile-Jésus.

Louis-Odet signait simplement "debailleul" en 1715. Il demeure alors à Lachenaie (30).

Une compagnie étant vacante par la mort du sieur de Granville, Louis-Odet est recommandé à ce poste le 9 mai 1719, par M. le garde des sceaux dont il était parent (31).

Au 1er octobre 1722 son nom apparaît comme lieutenant dans une liste des officiers des troupes (32).

Cette liste dressée par le gouverneur de Vaudreuil, contient la mention suivante:

"Le sieur de Bailleul, âgé de 50 ans. Il est en état de servir et est de bonne volonté." (*B. R. H.*, vol. XXXVI, p. 213).

Une sentence, rendue en la juridiction de Montréal le 20 août 1723, fut favorable à M. Pierre Le Gardeur, qui, depuis le 3 mai 1715, se trouvait possesseur des fiefs Martel et

de Bailleul enclavés dans la seigneurie de Lachenaye (33).

On se souvient que Raymond Martel, seigneur de Lachenaye, avait épousé Delle Marie-Anne Trottier. Celle-ci convola avec Louis-Odet de Piercot, écuyer, sieur de Bailleul, qui laissa son nom à l'un des fiefs.

En 1728, Louis-Odet ainsi que d'autres officiers, demandent un congé, et le ministre de répondre le 2 mai 1729 :

“ S'ils n'ont point en France d'autres affaires que de solliciter leur avancement ils feront un voyage inutile dont ils peuvent s'épargner la dépense ” (34).

Le 2 août 1729, il est adjudicataire d'un terrain à Montréal. Ce terrain était situé rue St-François-Xavier, entre St-Paul et Notre-Dame, côté est (35).

Le 16 février 1730, contrat de concession à Lachenaie et rivière de l'Assomption, Louis-Odet stipulant pour le sieur Pierre Martel, fils de dame Marie-Anne Trottier, veuve de défunt sieur Raymond Martel, seigneur de Lachenaye (36).

Le 7 mars 1730, nouvelle demande d'avancement et nouveau refus (37).

Vers 1732, on donnait de lui cette appréciation : “ Il est de bonne vie et moeurs. — 56 ans ” (38).

En 1733, il répète ses demandes d'avancement sans succès (39).

Le 10 mai 1735, il obtient congé pour aller en France au sujet de ses affaires de famille (40).

Le 31 janvier 1736, encore des instances pour son avancement (41), sans plus de résultat, et je trouve une terrible observation dans une liste des officiers d'infanterie en Canada pour cette année. La voici : “ Lieutenant, Bailleul, âgé de 60 ans. Crapuleux ” (42).

Le 26 juin 1736, aveux et dénombrements pour le fief Simblin, détaché de Verchères, concédé par le sieur de Simblin à Louis-Odet de Piercot sieur de Bailleul (43).

Le 8 juillet 1738, décédait à Verchères Marie-Anne Trottier, épouse de Louis-Odet. Son corps fut inhumé le lendemain dans l'église de la paroisse Saint-François-Xavier de Verchères.

Louis-Odet ne survécut pas longtemps à son épouse, car il mourut le 8 décembre de la même année, également à Verchères, et fut inhumé le 9 décembre dans l'église.

Dans un document judiciaire du 12 février 1739, conservé aux Archives du Palais de Justice de Montréal, Charles Leduc est tuteur des enfants mineurs de feu Louis-Odet, et François Raimbault, Sr de St-Blin, est subrogé tuteur. Ils présentent un état des biens, meubles, etc., etc., de la succession.

Le 7 mai 1740, le ministre écrit à M. de Beauharnois au sujet de la vacance créée par la mort de M. de Bailleul, disant entre autres que le "Roi avait jugé à propos de suspendre son remplacement jusqu'à ce qu'il soit informé de ce qui sera passé par rapport au détachement qui a marché contre les Chichachas sous le commandement de M. le baron de Longueuil" (44).

Avant de passer à la liste des enfants de Louis-Odet, je rappellerai ces quelques lignes de M. de Cathelineau.

"En dépit des reproches qu'on lui a faits et des défauts qu'il eut probablement, il eut au moins le mérite, s'étant établi en Canada, d'y travailler, d'y faire fructifier son bien, et d'avoir de nombreux enfants dont deux furent des braves: en quelque sorte leur gloire rejaillit jusqu'à lui (45).

Les enfants issus du mariage de Louis-Odet Piercot de Bailleul avec Marie-Anne Trottier, veuve de Raymond Martel, sont les suivants:

1^o.—Marie-Anne, née le 24 novembre, baptisée à St-François-de-l'île-Jésus, le 30 novembre 1712.

Elle se maria le 12 novembre 1736 en l'église de St-François-Xavier de Verchères, à Joseph Boucher, sieur de Noix, chirurgien, fils de Jean-René Boucher, sieur de Montbrun, et de Françoise-Claire Charest. Joseph Boucher fut baptisé le 13 juillet 1702 à Boucherville.

Il épousa d'abord le 13 juin 1729, à Varennes, Agathe Hébert, baptisée le 1er juillet 1713, à Varennes, fille du sieur Augustin Hébert et de Marie-Madeleine Girard. Agathe Hébert fut inhumée dans l'église de Varennes le 11 août 1735.

Il eut quelques enfants de ce mariage mais je n'en ai pas la liste.

De son mariage avec Marie-Anne de Bailleul il eut dix enfants.

Le 9 novembre 1744, Marie-Anne est au mariage de son frère Louis, à Verchères.

Le 6 février 1754, elle est marraine de Marie-Anne Vougau, à Verchères, et le 30 octobre, de François Coitou, également à Verchères.

La date exacte de la mort de Joseph Boucher ne m'est pas connue, mais il mourut avant 1780, car le 22 décembre de cette année sa veuve dame Marie-Anne de Bailleul, rend foi et hommage à René-Amable de Boucherville, à cause de l'arrière-fief qu'elle tient de son père, lequel l'avait acquis de Paul Raimbault de Saint-Blin (46).

Il m'a été impossible de retracer l'acte de décès de Marie-Anne de Bailleul. M. E.-Z. Massicotte croit qu'elle mourut vers 1784 (47).

2°—Louis-Joseph, naquit le 5 janvier 1715 et fut baptisé le 6, à St-François-de-Sales-de-l'île-Jésus.

Le 19 mars 1744, il est parrain, à Verchères, de Marie-Anne Boucher, enfant de sa soeur Marie-Anne et de Joseph Boucher.

Il se marie le 9 novembre 1744, en l'église de Verchères, à Marie-Jeanne Chorel dit St-Romain, fille de René Chorel dit St-Romain, notaire royal, et de Marie-Josette Biron.

Marie-Jeanne Chorel naquit à Montréal, le 20 septembre 1720. Dans le registre de Verchères, le mariage de Bailleul Chorel porte la date du 9 octobre, mais comme cet acte est intercalé entre deux autres du mois de novembre, c'est évidemment novembre que l'officiant aurait dû mettre.

Le curé d'alors M. de la Jemmerais avait de ces distractions assez souvent (48).

Le 5 janvier 1750, fut inhumé dans le cimetière de St-Pierre-du-Portage (l'Assomption) Louis Piercot, seigneur de Bailleul, âgé de 35 ans. Je ne lui connais pas de descendance et j'ignore la date du décès de son épouse.

3°—Marguerite. Je n'ai pu retracer son acte de baptême, mais s'il faut se rapporter à son acte de décès, elle serait née en 1717.

Le 12 novembre 1736, elle signe comme témoin au mariage de sa soeur Marie-Anne, à Joseph Boucher, Verchères.

Le 26 avril 1741, le ministre écrit à M. de Beauharnois au sujet de la fille du feu sieur de Bailleul, qui repasse dans la colonie, et qui est probablement Marguerite (48½).

Le 24 juin 1745, Marguerite de Bailleul est marraine de Jean-Baptiste Dubé, à Québec. (*B. R. H.*, vol. XXXIV, p. 191).

Le 14 novembre 1747, elle se marie à Québec, à Louis-François Lajus, chirurgien, fils de Jourdain Lajus, chirurgien et major des médecins, et de Louise-Elizabeth Moreau.

Louis-François Lajus fut baptisé à Québec le 28 août 1721.

Sept enfants, tous morts au-dessous de deux ans, naquirent de ce mariage. Ils furent tous baptisés et enterrés à Québec, sauf un, Marguerite, sépulturée à Lévis le 18 août 1754 (49).

Le 17 janvier 1757 elle assiste au mariage de son frère Pierre à Québec.

Lajus et Charest, seigneur de Lauzon, étaient grands amis. Voici des extraits d'une lettre adressée par Charest à notre chirurgien (50).

Loches, le 20 avril 1775.

“ J'ai bien reçu, mon cher Lajus, la lettre que tu m'as fait l'amitié de m'écrire ce 3 septembre dernier avec la satisfaction la plus grande de vous savoir, ta chère femme et toi, en parfaite santé; plaise au grand Dieu de vous la conserver afin que nous ayons tous les ans la consolation de recevoir de vos chères nouvelles et de vous en donner des nôtres.

.....
Adieu, donc, cher Lajus, ma femme et moi nous vous embrassons du plus tendre de nos cœurs, donnez-moi tous les ans de vos chères nouvelles, c'est le seul moyen de nous rendre supportable la peine que nous ressentons d'être séparé de vous autre et de tous nos chers compatriotes, et ne doute jamais, mon cher Lajus, de mes sentiments ni du tendre attachement avec lequel je t'aime comme ton bon et sincère ami.

Charest ”

Marguerite de Bailleul mourut le 17 octobre 1775, âgée de 58 ans, et fut enterrée le 19 octobre, dans l'église de Québec, du côté de l'évangile, sous son banc, au milieu d'un grand concours d'ecclésiastiques et de peuple (51).

Le second mariage de Lajus eut lieu aussi à Québec, le 11 août 1776. Il épousa Angélique-Jeanne Fiébert (52).

Le docteur Lajus décéda à Québec le 7 octobre 1799 (521½).

4°—François, né à Verchères, vers le mois d'avril de l'année 1719, et ondoyé sur les lieux pour s'être trouvé très mal, fut baptisé en l'église Notre-Dame de Montréal, le 6 juin 1719. Il eut pour parrain le sieur François Rigaud marquis de Vaudreuil, gouverneur général de la Nouvelle-France, et pour marraine, demoiselle Elizabeth de Ramesay, fille de M. de Ramesay, gouverneur de Montréal (53).

Il commença à servir en 1729, ce qui semble invraisemblable, car il avait à peine dix ans, mais c'est la date indiquée sur ses états de service, dans son dossier aux Archives Nationales (54).

Il est au nombre des officiers, cadets, etc, détachés sous le commandement de M. le baron de Longueuil, major de Montréal, partis de cette dernière ville du 16 au 30 juin 1739 pour aller servir sous les ordres de M. de Bienville à la Louisiane. Il est ici dénommé cadet (55).

On sait que cette expédition faillit se terminer de misérable façon et que c'est un hardi coup de main de M. de Céleron qui sauva toute la situation. L'abbé Ferland raconte l'exploit de M. de Céleron dans son *Cours d'histoire du Canada*, (vol. II, p. 471). On trouvera dans le *Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec pour 1922-1923*, pages 156 et suivantes, toutes les pièces sur l'expédition de M. de Longueuil à la Louisiane en 1739-1740.

En 1740, il guerroyait avec M. de Longueuil contre les Chicachas (56).

Le 4 février 1741, il est parrain de Pierre-Joseph Cadnavet au Fort Frédéric (ou Beauharnois) (57).

Il signe comme témoin au mariage de François Varlet dit La Vertu le 23 octobre 1741 (58).

Il est parrain d'un petit sauvage, François, le 22 mars 1742. Bailleul est ici dénommé cadet en garnison en ce poste. (Fort Frédéric) (59).

Dans une liste apostillée du 1er octobre 1742, se trouve la note suivante :

“ Cadet à l'éguillette, Bailleul, jeune homme d'espérance. Il a été aux Chicachas ” (60).

En 1743, François est encore au Fort Frédéric, car sa signature se trouve au registre (61).

En 1745, il est envoyé à l'Acadie, se trouve au blocus de Port-Royal, et fait partie du détachement qui va au secours de Louisbourg. Le 15 février 1746 il est proposé enseigne en second par la Galissonnière; retourné en Acadie la même année, il sert sous M. de Ramesay. Détaché avec des sauvages pour attaquer une maison où l'ennemi s'était retranché, il se voit abandonné par eux, que le feu des Anglais a trop effrayés, et seul il va vers le fortin, y met le feu et fait 10 prisonniers (62).

Le 28 février 1748, il est nommé enseigne en second (63).

Le 23 juin 1749, le ministre écrit à Mgr le duc de Penthièvre, au sujet de l'avancement des sieurs de Bailleul du Canada (64).

Le 3 mai 1750, il est nommé enseigne en pied (65).

Le 29 juillet 1752, à Verchères, il est parrain de Marie Madeleine Boucher De Noix, enfant de Joseph Boucher De Noix et de Marie-Anne de Bailleul. On le dit enseigne en pied d'une compagnie de la marine, demeurant ordinairement à Québec (66).

François était revenu en Acadie, puis envoyé au poste de la Rivière Saint-Jean où il servit jusqu'en 1752; cette année-là il retourne encore à l'Acadie, fait prêter serment de fidélité au Roi aux habitants, revient à Québec d'où on l'expédie à Niagara. En 1753, il sert avec M. de Boishébert; en 1754 avec M. de Contrecoeur aux Trois-Rivières; en 1755, avec M. de Villiers il enlève le fort de la Nécessité, puis le 9 juillet il est du nombre de 250 héros qui mirent en déroute les 2000 anglais du général Braddock et il est blessé au visage et à la jambe (67).

En 1756, il était lieutenant (68). Il sert à Carillon.

Le 17 janvier 1757, il est à Québec au mariage de son frère Pierre avec Delle Charlotte Denys de la Ronde. Il est lieutenant (69).

Quelques mois après, 9 août 1757, il est au siège du fort William-Henry.

Dans un document non daté mais postérieur à 1759, car il est qualifié de lieutenant, on observe qu'il est " aisé par le commerce " (70).

Le 15 juin 1760, François est gravement malade. Il sert sous M. de Repentigny au fort Jacques-Cartier (71).

Le 18 juin, il est à Montréal, et M. de Vaudreuil dit dans une lettre, au sujet de l'envoi d'officiers pour servir à la rive sud, que M. de Bailleul étant malade, on ne peut l'y envoyer (72).

Néanmoins il dut s'y rendre quelques jours plus tard, car le 26 juin, un sergent de la compagnie de Lanaudière, du nom de Jain Chagrin est accusé d'avoir pillé les effets du Régiment de la Saar, à la rive sud étant en service sous les ordres de M. de Bailleul (73).

De 1758 à 1760, François de Bailleul, dit le mémoire de ses services, certifié par M. de Vaudreuil, " a constamment été employé dans tout ce qui s'est passé de considérable dans la colonie. " Il fut compris dans la capitulation de Montréal, repatrié en France (74) et mis à la demi-solde (75).

Le 24 mars 1761, il est proposé pour la croix de Saint-Louis, et l'on porte sur lui les appréciations suivantes :

" François: Excellent officier qui a supporté tout le poids de la guerre sans obtenir aucune récompense, commandé pour toutes les occasions les plus périlleuses. " La croix lui fut accordée (76).

En l'année 1766 il obtient une commission pour tenir rang de capitaine (77).

Le 16 février 1766, on fait parvenir au ministre un mémoire de François, fondé de procuration de son frère Pierre et du sieur Désaulniers, demandant la liquidation de 68,955 livres d'ordonnances et lettres du Canada dont ils sont porteurs (78).

Le 30 juillet 1767, à cause de ses services en Canada et des blessures qu'il a reçues dans différentes actions de guerre, le roi pour lui donner des marques de satisfaction, lui accorde une pension de 1,200 livres sur le fond des colonies (79).

Le 5 septembre 1781, il reçoit une augmentation de 200 livres de pension en attendant d'être employé (80).

Il mourut célibataire, à Versailles, le 9 août 1782 (81).

Dans la *Gazette de Québec* du 23 décembre 1784, on pouvait lire l'annonce suivante :

“ Jean-Baptiste Durocher, fils, négociant à Montréal, curateur nommé à la succession vacante de Mr le chevalier de Bailleul, décédé en France, avertit, que le dix sept janvier prochain il fera procéder à l'inventaire des biens délaissés par le dit sieur défunt. Pourquoi il invite tant ses héritiers que ses créanciers de vouloir bien s'y trouver.
Montréal, le 16 décembre 1784.

Jn. Baptiste Durocher,
fils. ”

C'est aussi le 16 décembre 1784, qu'en vertu d'un acte d'exécution émané de la cour des Plaidiers Communs de Sa Majesté pour le district de Québec, M. François Lajus poursuit contre les biens et effets, terres et possessions appartenant à la succession du défunt M. François de Bailleul, et saisi comme appartenant à la dite succession, un fief situé à l'Assomption (82).

5°—Pierre — Connu comme officier sous le nom de Bailleul-Canut, du nom de sa grand'mère Guillemette-Marie-Anne Canut, naquit à Verchères le 15 novembre 1723, et fut baptisé sous condition le 12 mars 1724, en l'église Notre-Dame de Montréal. Il avait été ondoyé lors de sa naissance. Le parrain fut Monsieur Pierre de Portneuf et la marraine Madeleine de Verchères (83).

Il entra au service en 1740 (84).

Le 9 janvier 1747, à Verchères, il est parrain de Marguerite, fille de Joseph Boucher sieur De Noix, et Marie-Anne de Bailleul.

Cette même année il combat à Sarasto (Saratoga) où il est blessé d'un coup de sabre au front ; en 1748, il est de nouveau blessé à la prise de Castegoute ; en 1749, sous le même fort, il fait 32 prisonniers (85).

Le 23 juin 1749, le ministre écrit à S. A. S. Mgr le duc de Penthièvre au sujet de son avancement (86).

Enseigne en second en 1750, il est enseigne en pied en 1755 (87).

Tanguay mentionne Caput, sieur de Bailleul, officier réputé par son courage au fort Beauséjour, avec de Vergor

lors de l'attaque de ce fort par les Anglais en 1755. C'est évidemment une erreur d'impression et il s'agit de Canut (88).

C'est à l'assaut de ce fort par les Anglais, que le sieur François Dupont, chevalier de Vannes, lieutenant dans les troupes du détachement de la Marine, garnison de Louisbourg, fut détaché pour aller au devant de l'ennemi. Il sortit du fort à minuit avec deux cent dix hommes, pour s'emparer de la Butte à Charles. S'en étant emparé il envoya Pierre-Canut avec cinquante hommes à environ cinq ou six cents pas en avant de son détachement, lui donnant ordre de faire feu sur l'ennemi aussitôt qu'il apparaîtrait, mais les Anglais ne se montrèrent pas. Ce même jour, Bailleul-Canut fut chargé par M. de Vergor, d'aller avec un détachement s'opposer à l'avance de l'ennemi, la supériorité des Anglais le fit retirer, après avoir reçu un coup de feu "au travers du corps" (89). Il fut à ce point blessé, qu'on l'abandonna sur le terrain et qu'on l'inscrivit au nombre des morts, il combat tout de même, en 1756, à Choueguen (90).

En prévision de son prochain mariage, Pierre achète un mobilier de Madame Chartier de la Ronde, et en date du 14 janvier 1757, je trouve un acte de vente sous seing privé à cet effet (91).

Le lendemain, il signe son contrat de mariage avec Delle Charlotte Denis de la Ronde, devant Claude Barolet (92).

Le mariage fut célébré le 17, dans l'église Notre-Dame de Québec.

Charlotte-Thérèse Denis de la Ronde, fille de Louis Denis, sieur de la Ronde, et de Marie-Louise Chartier de Lotbinière, fut baptisée à Québec le 19 décembre 1730.

On trouvera plus loin une liste des enfants connus, issus de ce mariage.

M. de Bougainville écrivit un long mémoire sur l'état de la Nouvelle-France, en l'année 1757. Voici ce qu'il dit du fort des Ouitanons, dont Pierre-Canut avait le commandement.

"Ouyatanons. — Les Ouyatanons (Canut Bayeul, enseigne) poste situé sur la rive droite de la rivière Ouabache ou St-Jérôme, fort de pieux de bout. Ce poste est sur le même pied que celui des Miamis, le commandant est le fermier, et le prix de la ferme est de douze cents francs par an. Les sau-

vages qui viennent y faire la traite sont les Ouatanons, les Kikapous, les Maskoutins, les Peanguichias, ils peuvent fournir trois cent soixante guerriers.

“ Il sort, année commune, de ce poste et de ceux qui en dépendent, quatre cents à quatre cent cinquante paquets ” (93).

Le 6 janvier 1759, il est proposé par M. de Vaudreuil pour une lieutenance (94), qui lui est accordée (95).

C'est aussi en 1759, qu'il fut chargé par M. de Vaudreuil de faire construire des pirogues pour le transport des vivres à la Belle Rivière (96).

Envoyé au secours du fort de Niagara (1759) il fut blessé d'un coup de feu qui lui traversa les reins, pris par les sauvages, livré aux Anglais et conduit en Angleterre (97).

Échangé, il retourne en France, et le 12 janvier 1762, on lui accorde la permission d'aller servir à la Louisiane (98). Il s'embarque sur le navire le *Duc de Fronsac* en avril et de nouveau est fait prisonnier par les Anglais. Ayant donné sa parole de ne plus servir s'il est échangé, on le retourne en France, et arrivé à La Rochelle, on l'expédie à Rochefort avec ordre d'y demeurer (99), il y sert jusqu'en 1766 (100).

Dans ce même document non daté mais postérieur à 1759, dont il est parlé au sujet de son frère François, on dit que Bailleul-Canut a seulement une “ fortune médiocre acquise dans les postes ”. Il se déclare propriétaire de la seigneurie de l'Assomption avec son frère François. Cette seigneurie avait un revenu de 6,000 livres (101).

Le 24 mars 1761 on lui accorde la croix de Saint-Louis. Voici ce qu'en dit son état de service: “ Aussi brave que son frère et ayant aussi bien servi mais criblé de blessures dont il reste estropié et qui suppléent bien aux années de service qui peuvent lui manquer ” (102).

La suite de son dossier est composée en grande partie de suppliques.

Le 16 février 1766, il demande la liquidation de 68,955 livres d'ordres et lettres du Canada (103).

Le 1er juillet 1766, il est nommé capitaine (104).

Le 4 mai 1767, il est mis à sa retraite avec 600 livres de pension sur les fonds des colonies (105).

Le 14 juin, il demande le remboursement d'une somme de 30,626 livres qu'il dut dépenser pour la construction de pirogues pour le transport des vivres à la Belle Rivière (106).

Le 5 novembre 1774, on lui accorde une gratification extraordinaire de 100 livres sur les dépenses secrètes (107).

En 1773 on lui avait accordé une autre gratification extraordinaire de 300 livres que l'on rendit annuelle en 1775 en la réduisant à 200 livres. En 1779 il obtient une pension de 800 livres qui est portée à 1200 livres en 1782 en compensation des secours qu'il recevait de son frère François et dont la mort de celui-ci vient de le priver (108).

En 1781, il avait reçu chez lui à Versailles, rue Royale et des Bourdonnais, son ancien curé de l'Assomption, l'abbé Huet de la Valinière. Et c'est dans ce logis que celui-ci composa son "Mémoire sur le Canada" qu'il adressa à Vergennes le 26 juillet 1781 (109) et où il exposait l'extrémité où était la religion au Canada, l'attachement des Canadiens pour la France et toute espèce de raisons capables de décider le ministre et le roi à tenter la conquête du Canada.

Ce mémoire qu'il connut certainement, s'il n'y collabora point, on imagine aisément combien il devait émouvoir Baillet-Canut, l'enthousiasmer, faire palpiter ses espérances secrètes: revenir en Canada... en sa terre de l'Assomption, avec sa femme et tous les siens.....

Il mourut le 6 Ventose an VI 1794 (110).

6°—Marie-Madeleine. — D'après Tanguay (111), Marie-Madeleine naquit en 1726, mais il m'a été impossible de retracer son acte de baptême.

Le 22 octobre 1740 elle est marraine de son neveu Joseph Boucher, à Varennes, et le 14 novembre 1747 elle assiste au mariage de sa soeur Marguerite avec Louis-François Lajus, à Québec.

Marie-Madeleine se maria le 1er septembre 1749, en l'église de Lévis, à Alexis Trottier dit Desaulniers, enfant de Pierre Trottier dit Desaulniers, marchand, et de Catherine Charest. Alexis Trottier naquit à Montréal le 14 avril 1717.

Tanguay mentionne cinq enfants issus de ce mariage (112).

Le 17 janvier, elle est au mariage de son frère Pierre, à Québec.

Je n'ai pu retracer ni son décès ni celui de son époux.

7°—Marie-Louise. — Marie-Louise naquit et fut baptisée à Verchères, le 7 septembre 1728.

Le 14 novembre 1747, elle signe comme témoin au mariage de sa soeur Marguerite, le 1er septembre 1749, à celui de sa soeur Marie-Madeleine, et le 17 janvier 1757, à celui de son frère Pierre. Son nom apparait aussi au contrat de mariage de celui-ci.

Elle se maria le 18 janvier 1765, en l'église de Notre-Dame de Québec, à Noël Voyer dit Lejardinier, marchand, enfant de Jacques Voyer dit Lejardinier, et Jeanne Routier.

Noël Voyer dit Lejardinier fut baptisé à Lorette, le 6 janvier 1704, il se maria 1° le 20 octobre 1725 à Québec, à Geneviève Moreau, celle-ci décéda le 12 mars 1764, et fut enterrée dans l'église des Ursulines, à Québec.

Tanguay (113) fait marier Marie-Louise avec Jeanne Chorel. C'est Louis qui épousa Jeanne Chorel. Louis né 1715, Louise née 1728. Tanguay les confond.

Elle décéda le 21 octobre 1776, à Québec, et fut inhumée dans l'église. Son époux, Noël Voyer, décéda le 3 août 1777, et fut également enterré dans l'église Notre-Dame de Québec.

Voici maintenant la liste des enfants issus du mariage de Pierre Canut avec Thérèse Denis de la Ronde.

1°—Pierre-Antoine, baptisée à Québec le 19 octobre 1757, inhumé au même endroit le 18 décembre 1758.

2°—François-Odet, né le 19 janvier 1769, à Versailles, France, baptisé le 21 janvier 1769.

Celui-ci fut lieutenant au régiment d'infanterie d'Angenois, où au contrôle du régiment son nom y figure "Cotte de Bailleul."

Armes

Les armes de la famille Piercot de Bailleul ne sont pas connues.

L'abbé Daniel (114) attribue à cette famille les armes suivantes: "De gueules semé de croix recroisetés, au pied fiché d'argent, à la croix du même, brochant sur le tout." Mais le bon abbé s'est trompé du tout au tout.

Le soi-disant vicomte de Fronsac (115) prétend que ces armoiries étaient " d'azur à trois épées d'argent, les pointes en bas. " Encore ici il y a évidemment erreur. Je me suis reporté à l'Armorial de 1636. J'ai trouvé dans ce manuscrit que le membre de la famille Odet qui fit enregistrer ses armoiries en Bretagne en 1636, figure sous le nom d'Audet (116), et cette famille ne doit en aucune façon être rapproché des Piercot de Bailleul. De cette famille bretonne le nom Audet était le patronyme alors que celui de de Bailleul qui vint s'établir au Canada et y fit souche était Piercot.

A propos de ces armes, un bonhomme enthousiaste, le major Lapointe, de Chicago, celui-là même qui en compagnie de feu Louis Audet Lapointe, ex-échevin de Montréal, s'occupa du fameux héritage de la succession de cette famille, en 1895 (117), probablement en mal de se créer un blason, s'appropriâ ces armoiries, en fit refaire le dessin, y ajouta la fleur de lys, la feuille d'érable et une banderolle au-dessous de l'eau portant les mots Audet-Lapointe.

Inutile d'ajouter que Nicolas, l'ancêtre des familles Audet en Canada, ne portait pas d'armoiries.

Pour en finir avec ce sujet, je citerai ce que présume M. de Cathelineau (118). En voici la tournure :

"Il y avait, à la fin du XVIIe siècle dans le Soissonnais un Henry Piercot, écuyer, conseiller du roi, contrôleur ordinaire des guerres à la résidence de Soissons, et un Louis Piercot, conseiller du roi au baillage et siège présidial de la même ville. Tous deux ont les mêmes armoiries, enregistrées en 1697 dans l'armorial du Soissonnais: d'azur à une pierre platte et carrée d'argent ombrée de sable supportant deux branches de coq (119) élevées et passées en sautoir."

Ces Piercot du Soissonnais étaient-ils parents de Paul Piercot (père de Louis-Odet l'ancêtre canadien) ?

Leurs armoiries étaient-elles semblables aux siennes ?

C'est possible. Ce serait vraisemblable; mais nous n'en avons nulle preuve. Voilà, en tout cas, des armes bien parlantes et qui sont un bien curieux rebus de certaine forme orthographique de son nom: Pierre coq que nous rencontrons dans de nombreux documents.

Cette généalogie n'est pas complète, il y manque encore des précisions que j'espère apporter un jour.

LIONEL AUDET LAPOINTE

-
- (1) *Généalogie Canadienne*. E.-Z. Massicotte. *La Revue Populaire*, juillet 1908, p. 77-78.
 - (2) *La Presse*, 15 août 1921.
 - (3) Tanguay. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*, vol. I, pp. 10-17-22-127-130-339-414-573. Vol. II, pp. 73-74-76-77-103-383-539. Vol. III, pp. 65-69-70-343. Vol. IV, pp. 547. Vol. V, pp. 97-529. Vol. VII, pp. 354-358-483.
 - (4) Les Piercot de Bailleul par Emmanuel de Cathelineau, *Nova-Francia*, octobre 1925, p. 62.
 - (5) Beauceville, Qué., 17 et 23 janvier 1919.
 - (6) *La famille Audet-Lapointe* par F.-J. Audet, p. 5.
 - (7) Idem, pp. 6-7.
 - (8) *Alphabet Laffilard*, vol. I, p. 26.
 - (8½) Les Registres de Catholicité de Bourg-Beaudoin ne remontent pas au-delà de 1680 et ne signalent aucun Piercot ni Canu. La terre de Bailleul est actuellement inconnue. (*Nova Francia*, octobre 1925, p. 64).
 - (9) Archives Nationales : M. 504, dossier VIII, pièce No. 7.
 - (10) Idem. Z. 1 A 523 a, la date.
Mademoiselle de Montpensier, nommée la grande Mademoiselle, fille de Gaston et de Marie de Bourbon-Montpensier : morte en 1693.
 - (11) Idem : M. 504, dossier VIII, pièce No. 7.
 - (12) Idem. Idem.
 - (13) *Nos gloires Nationales* par l'abbé Daniel, vol. II, p. 284.
 - (14) *Alphabet Laffilard*, vol. I, p. 27.
 - (15) Archives Nationales : Colonies D 2 / C 47, à la date. Le tableau est dans le même volume un peu après la liste.
 - (16) *Alphabet Laffilard*, vol. I, p. 27.
 - (17) Archives Pub. du Canada : Troupes des Colonies, vol. D, pp. 2-47.
 - (18) Archives du Palais de Justice de Montréal. Etude Antoine Adhemar.
 - (18½) *Nova Francia*, octobre 1925, p. 67.
 - (19) Archives du Palais de Justice de Montréal. Etude Antoine Adhemar.
 - (20) Histoire de la Seigneurie de St-Ours, vol. I, pp. 204-5.
 - (21) Archives Pub. du Canada : Etats-Major Généraux, vol. D. 2-49-1-1694-1774.
 - (22) Idem. : Série B, vol. 27-1, p. 198.
 - (23) Idem. : Série B, vol. 29-1, p. 37.
 - (23½) *Histoire de la Seigneurie de St-Ours*, vol. I, p. 215.
 - (24) *Alphabet Laffilard*, vol. I, p. 27.
 - (25) B. R. H.
 - (26) Arch. Pub. du Canada : Série B, vol. 33-2, p. 392.
 - (27) Archives du Palais de Justice de Montréal. Etude Michel Le Pailleur.
 - (28) Tanguay, vol. I, p. 10, col. 2.
 - (29) *Annuaire de Ville Marie*, 7ème livraison du supplément.
 - (30) B. R. H., vol. XV, p. 20.
 - (31) Arch. Pub. du Canada : Troupes des Colonies, vol. D, pp. 2-47.

- (32) B. R. H., vol. XI, p. 146.
- (33) *Histoire de la Seigneurie de St-Ours*, vol. II, p. 23.
- (34) Arch. Pub. du Canada : Série B, vol. 53-3, p. 464.
- (35) *Le Terrier*. Mémoire Société Historique de Montréal, p. 192.
- (36) Archives du Palais de Justice de Montréal. Etude Nicolas Senet.
- (37) Arch. Pub. du Canada : Série B, vol. 54-1, p. 26.
- (38) Archives Nationales : D 2, C 47.
- (39) Arch. Pub. du Canada : Vol. D. 2-49-2, 1694-1774.
- (40) Idem. " " : Série B, vol. 63, p. 240.
- (41) Idem. " " : Vol. D, 2-47.
- (42) Idem. " " : Série D. 2, vol. 47, p. 391.
- (43) Idem. " " : Série M. vol. 40, p. 134.
- (44) Idem. " " : Série B, vol. 70-1, p. 200.
- (45) *Nova Francia*, octobre 1925, p. 68.
- (46) *Rapport de l'Archiviste de la Prov. de Québec*, 1921-1922, p. 107.
- (47) Lettre de M. E.-Z. Massicotte, 13 janvier 1925.
- (48) Idem. " " 10 décembre 1924.
- (48½) Arch. Pub. du Canada : Série B, vol. 72, p. 161.
- (49) Tanguay, Dict. Gén. vol. V, p. 97.
- (50) *Roy. Seigneurie de Lauzon*. Vol. II, p. 397-403.
- (51) Registres de N.-D. de Québec.
- (52) *Notes pour servir à l'histoire de la médecine dans le Bas-Canada*. J. & Geo. Ahern, Québec, pp. 325-331.
- (52½) B. R. H., vol. XXVI, p. 187.
- (53) Registre de Notre-Dame, Montréal.
- (54) Archives Nationales. Colonies E 14, — dossier Bailleul.
- (55) Arch. Pub. du Canada : Série F. 3, vol. 24 pt III, p. 724.
- (56) *Nova Francia*, octobre 1925, p. 71.
- (57) Arch. Pub. du Canada : Série M. vol. 200, p. 20.
- (58) Idem. " " Idem. p. 24.
- (59) Idem. " " Idem. p. 28.
- (60) Idem. " " : Série D. 2, vol. 43, p. 29.
- (61) *Un vieux fort français*. P. J. U. Beaudry. *Mémoires S. R. Canada*. Vol. V, année 1887. 1ère série, p. 99.
- (62) *Nova Francia*, octobre 1925, pp. 71-72.
- (63) Arch. Pub. du Canada : Série B, vol. 87, 1748, p. 155.
- (64) Idem. " " : Série B, vol. 90, 1749, p. 141.
- (65) Idem. " " : Série B, vol. 92-1, 1750, p. 178.
- (66) Registre de Verchères.
- (67) *Nova Francia*, octobre 1925, p. 72.
- (68) Arch. Pub. du Canada : Série D. 2, vol. 59, p. 26.
- (69) Registre Notre-Dame de Québec.
- (70) Archives Nationales : Colonies D. 2 C. 47, vers le début.
- (71) Arch. Pub. du Canada : Rapport 1905, Version Anglaise, p. 34, Partie IV.
- (72) Idem, p. 47 " " " "
- (73) Idem, p. 37 " " " "
- (74) *Nova Francia*, octobre 1925, p. 72.
- (75) Daniel. *Histoire des principales familles du Canada*. Vol. II, p. 366.
- (76) *Nova Francia*, octobre 1925, pp. 72-73.
- (77) Arch. Pub. du Canada : Série D. 2, vol. 59, p. 26.
- (78) Idem. " " : Série B, vol. 125, 1766, p. 41.
- (79) Idem. " " : Série B, vol. 127, 1767, p. 126.
- (80) Idem. " " : Série B, vol. 174, p. 46.
- (81) Versailles. Paroisse Saint-Louis, registre des décès.
- (82) *Gazette de Québec*, 23 décembre 1784.

- (83) Registre de Notre-Dame, Montréal.
- (84) *Nova Francia*, octobre 1925, p. 71.
- (85) Idem, p. 72.
- (86) Arch. Pub. du Canada : Série B, vol. 90, 1749, p. 141.
- (87) Idem. " " : Série D. 2, vol. 59, p. 26.
- (88) Tanguay. Vol. II, p. 539, col. 1.
- (89) *Rapport Archives Publiques du Canada* 1904, Appendice G, p. 16.
- (90) *Nova Francia*, octobre 1925, p. 72.
- (91) *Inventaire d'une collection de pièces judiciaires*, etc. Vol. I, p. 229 (No. 2529).
- (92) Archives de la Province de Québec. Claude Basset, minute No. 3347.
- (93) Archives de la Province de Québec. Rapport pour 1923-4, pp. 46-47.
- (94) Idem., p. 38.
- (95) Arch. Pub. du Canada : Série D. 2, vol. 59, p. 26.
- (96) Idem. " " : Série B. vol. 127, 1767, p. 103.
- (97) *Nova Francia*, octobre 1925, p. 72.
- (98) Arch. Pub. du Canada : Série B, vol. 115-1, 1762, p. 18.
- (99) Idem. " " : Série B, vol. 115-2, p. 453.
- (100) *Nova Francia*, octobre 1925, p. 72.
- (101) Archives Nationales. Colonies E. 14, dossier Bailleul.
- (102) *Nova Francia*, octobre 1925, pp. 72-73.
- (103) Arch. Pub. du Canada : Série B, vol. 125, 1766, p. 41.
- (104) Idem. " " : Série D. 2, vol. 59, p. 26.
- (105) Idem. " " : Idem.
- (106) Idem. " " : Série B. vol. 127, 1767, p. 103.
- (107) Idem. " " : Série B. vol. 149, 1774, p. 129.
- (108) *Nova Francia*, octobre 1925, p. 73.
- (109) Arch. Pub. du Canada : Ministère des affaires étrangères, mémoires et documents, vol. 47, 1713-1805.
- (110) *Nova Francia*, octobre 1925, pp. 73-74.
- (111) Tanguay. Vol. VII, p. 358, col. 2.
- (112) Idem. Idem.
- (113) Idem. Vol. II, p. 74.
- (114) *Nos gloires Nationales par l'abbé Daniel*, vol. II, p. 380.
- (115) *Heraldic Considerations*, Americana, February, 1911.
- (116) *Armorial General de France* 1636. Bretagne. Manuscrit No. 507. Bibliothèque Nationale. Cabinet des titres.
- (117) *Mémoire concernant la Succession Audet-Lapointe*. Montréal 1895.
- (118) *Nova-Francia*, octobre 1925, p. 64.
- (119) Terme de botanique. Coq des jardins, menthe de coq ou herbe au coq, plante corymbifère d'une odeur agréable (Littre). Nom vulgaire de la tanaïsie balsamite, *Balsamita Suaveolens*. (Larousse illustré).

QUESTION

Comment fut reçu par la critique littéraire et les journaux du temps le poème que l'académicien Thomas consacra au héros canadien Jumonville?

Poto.

INVENTAIRE DES REGISTRES DE L'ETAT CIVIL
DU DISTRICT DE NICOLET, DEPOSES AU
CHEF-LIEU : NICOLET

-
- Ste-Sophie, de 1915 à 1930 inclus.
St-Pierre-les-Becquets, de 1915 à 1930 inclus.
Précieux-Sang, de 1915 à 1930 inclus.
St-Samuel-de-Horton, de 1916 à 1930 inclus.
St-Joseph-de-Blandford, de 1915 à 1930 inclus.
Ste-Monique, de 1915 à 1930 inclus.
St-Sylvère, de 1915 à 1930 inclus. (manquent les années
1917 et 1918).
Ste-Eulalie, de 1915 à 1930 inclus.
St-Wenceslas, de 1915 à 1930 inclus.
Ste-Marie-de-Blandford, de 1915 à 1930 inclus.
Ste-Angèle-de-Lavert, de 1915 à 1930 inclus.
St-Célestin, de 1915 à 1930 inclus.
Nicolet, de 1915 à 1930 inclus.
Ste-Perpétue, de 1915 à 1930 inclus.
Gentilly, de 1915 à 1930 inclus.
Ste-Cécile-de-Lévrard, de 1915 à 1930 inclus.
Bécancourt, de 1915 à 1930 inclus.
St-Coeur-de-Jésus (Lemieux), de 1919 à 1930 inclus.
Ste-Gertrude, de 1919 à 1930 inclus.
St-Léonard, de 1915 à 1930 inclus.
Ste-Brigitte-des-Saults, de 1915 à 1930 inclus.
St-Raphaël-d'Aston, de 1915 à 1930 inclus.
St-Grégoire, de 1915 à 1930 inclus.

LES DISPARUS

Pierre Hertel de Montcour — Né aux Trois-Rivières le 19 mars 1687, du mariage de François Hertel de Lafrenière et de Marguerite de Thavenet. Enseigne dans les troupes. Il fut le premier commandant du fort de la Pointe-à-la-Chevellure ou Saint-Frédéric (Crown Point). En 1734, il commandait au poste de la Baie-des-Puants. Décédé à Montréal le 1er mars 1739.

C'ETAIT SAINTE CATHERINE.....

C'était sainte Catherine	J'adore ici mon Père
Bour bour bour bour bour	Bour bour bour bour bour
C'était sainte Catherine	J'adore ici mon Père
Qu'était fille de roi	A la croix le voilà
Voilà voilà	Voilà voilà
Qu'était fille de roi. 1 bis.	A la croix le voilà. 1 bis.
Son père était païen	Adore m'en un autre
Bour bour bour bour bour	Bour bour bour bour bour
Son père était païen	Adore m'en un autre
Et sa mère ne l'était pas	Et laisse-moi celui-là
Voilà voilà	Voilà voilà
Et sa mère ne l'était pas. 1 bis.	Et laisse-moi celui-là. 1 bis.
Un jour sainte Catherine	Oh non non non cher père
Bour bour bour bour bour	Bour bour bour bour bour
Un jour sainte Catherine	Oh non non non cher père
A la messe elle s'en va	Cela je ne peux pas
Voilà voilà	Voilà voilà
A la messe elle s'en va. 1 bis.	Cela je ne peux pas. 1 bis.
Elle aperçoit son père	Il appelle Petit Jean
Bour bour bour bour bour	Bour bour bour bour bour
Elle aperçoit son père	Il appelle Petit Jean
Qui marchait à grands pas	Petit Jean es-tu là
Voilà voilà	Voilà voilà
Qui marchait à grands pas. 1 bis.	Petit Jean es-tu là. 1 bis.
Il lui dit : Catherine	Apporte-moi ma hache
Bour bour bour bour bour	Bour bour bour bour bour
Il lui dit : Catherine	Apporte-moi ma hache
Catherine que fais-tu là ?	Et mon grand coutelas
Voilà voilà	Voilà voilà
Catherine que fais-tu là. 1 bis.	Et mon grand coutelas. 1 bis.
Que je tranche Catherine	Descendent trois petits anges
Bour bour bour bour bour	Bour bour bour bour bour
Que je tranche Catherine	Descendent trois petits anges
Si elle n' m'obéit pas	Juste à ce moment-là
Voilà voilà	Voilà voilà
Si elle n' m'obéit pas. 1 bis.	Juste à ce moment-là. 1 bis.

Mais par la grâce de Dieu	Courage courage Catherine
Bour bour bour bour bour	Bour bour bour bour bour
Mais par la grâce de Dieu	Courage courage Catherine
La hache ne coupait pas	Avec nous tu viendras
Voilà voilà	Voilà voilà
La hache ne coupait pas. 1 bis.	Avec nous tu viendras. 1 bis.
Apporte-moi ma meule	Et ton bourreau de père
Bour bour bour bour bour	Bour bour bour bour bour
Apporte-moi ma meule	Et ton bourreau de père
Pour aiguïser mon coutelas	En enfer il ira
Voilà voilà	Voilà voilà
Pour aiguïser mon coutelas. 1 bis.	En enfer il ira. 1 bis.
Mais par la grâce de Dieu	Oh non non non chers frères
Bour bour bour bour bour	Bour bour bour bour bour
Mais par la grâce de Dieu	Oh non non non chers frères
La meule ne tournait pas	Il se convertira
Voilà voilà	Voilà voilà
La meule ne tournait pas. 1 bis.	Il se convertira. (1) 1 bis.

REPONSE

Le sieur Denys de Saint-Simon (XXXVII, p. 517) — Le sieur de Saint-Simon qui accompagna M. de Bougainville aux îles Malouines était un Denys de Saint-Simon, né au Canada. D'après une communication de M. de Roquebrune, le 1er avril 1764, M. Denys de Saint-Simon recevait une commission pour avoir rang de capitaine dans les colonies. Le même jour, un ordre du Roi nommait le même Denys de Saint-Simon aide-major aux îles Malouines.

Il reste encore à savoir où et quand était né M. Denys de Saint-Simon et ce qu'il devint après son service aux îles Malouines.

(1) Chanson chantée par Mathurine Guitls, de Bignan (Morbihan), janvier 1931, communiquée par Claude de Bonnault.

LES COLONS DE MONTREAL DE 1642 A 1667
ADDITIONS ET CORRECTIONS

En 1926, M. Aegidius Fauteux reproduisait dans le *B. R. H.*, p. 679, la copie d'un contrat qu'il venait de recevoir de France et par lequel l'abbé Souart, premier curé de Montréal, faisait engager, le 27 juin 1665, sept Français qui consentaient à venir résider à **Ville-Marie**.

Par la même occasion, l'érudit bibliothécaire de Saint-Sulpice remarquait que ce document m'intéresserait parce que j'y relèverais des noms de colons que je n'avais pas, ou bien des informations concernant ceux qui figuraient déjà dans ma nomenclature parue en 1913.

Ces notes arrivaient à point, car j'étais à refaire la liste des personnes qui avaient habité Montréal de 1642 à 1667, inclusivement.

Cette nouvelle liste de colons, " revue, corrigée et augmentée " a pris place dans les livraisons du *Bulletin* de 1927, entre les pages 170 et 650.

* * *

Par un hasard inexplicable, le contrat publié par M. Fauteux en 1926, reparut dans le *B. R. H.*, de 1930, p. 747, sans commentaires, cette fois avec quelques différences dans l'orthographe des noms et, surtout, sous la date très erronée du 27 juin " 1655 " au lieu de " 1665 ".

Je dis très erronée, puisque l'abbé Souart ne pouvait songer à faire venir des colons à Montréal deux ans avant son arrivée (1657).

Il faut donc corriger la date de la page 747, (année 1930) et comparer le texte de ce contrat avec l'autre paru en 1926, p. 679.

* * *

Récemment, M. Fauteux a pu me fournir un renseignement au sujet d'un autre habitant de Montréal.

Dans ma liste de 1927, p. 382, no. 567, je dis: " Imbert, soldat pour le fort. Aucune trace. Dut mourir en mer. "

Or ce célibataire parvint à Montréal. Il était présent et signa très bien: " J. Imbert ", au contrat de mariage de Marin Deniau et Louise LeBreuil, dressé le 3 octobre 1659 par Basset, sans aucun doute.

L'original de ce contrat n'est malheureusement pas dans le greffe de Montréal. On le trouve dans la collection d'un amateur de manuscrits qui demeure aux États-Unis et qui en a remis une photographie à M. Fauteux, lequel a bien voulu que j'en prenne copie pour nos archives.

Donc J. Imbert, fit partie de la garnison de notre ville, mais c'est tout ce que j'en peux savoir.

* * *

On me demande également de donner à René Doussin (1927, p. 226, no. 239) son nom territorial ou son sobriquet de Sainte-Cécile, comme je l'ai fait d'ailleurs dans mon étude sur Dollard des Ormeaux. Je m'exécute.

* * *

Un troisième chercheur m'apprend qu'il existe encore un colon dont je ne pouvais soupçonner l'existence à Ville-Marie, puisqu'il apparaît dans un acte de Claude Le Coustre, de Québec, en date du 18 octobre 1647. Il s'agit du Sieur "Antoine Martin, habitant, demeurant audit Montréal, estant à Québec" et qui donne quittance à Martin Prévost. . . .

Dans ma liste de 1927, cet Antoine Martin devrait être inscrit en l'année 1647, entre les numéros 73 et 74, p. 179.

Le même document mentionne "Jean Bourguignon dud. lieu". Ne serait-ce pas Jamen Bourguignon, époux de Claire Morine, que j'ai placé en l'année 1649, (no. 97, p. 182) ?

En ce cas, l'arrivée de Bourguignon à Ville-Marie remonterait à l'an 1647 et il faudrait le situer entre les numéros 71 et 72. Cela est plausible car je viens de savoir, d'une nouvelle source, que Bourguignon reçut une terre le 14 janvier 1648.

* * *

Le bienveillant archiviste, M. O. Lapalice, me fait part que dans le compte rendu du marguillier Jehan Gervaise, en 1661, il est question de la succession de Pierre Lefebvre (dit Lapière, arrivé en 1653, no. 275, p. 228) puis d'un "petit Labrie" et il se demande quel est ce dernier.

Je n'en vois pas d'autre que Jacques Picot dit Labrie, arrivé en 1652 (no. 184, p. 189).

M. Lapalice est d'avis que Pierre Cauvin dit le Grand Pierre "rapporté avoir été fait prisonnier et tué par les Irô-

quois en 1661 ”, ne peut être Pierre Chauvin qui épousa Madeleine Le Hautreux en 1658, (No. 223, p. 224).

A l'époque déjà lointaine où j'ai établi ma liste, il m'a semblé, après étude de divers actes que c'était le même homme. Toutefois, je préfère ne pas me prononcer.

* * *

A la page 650, le typo. a passé un nom. Le No. 1438 devrait être: Tessier dit Laverdure, François Basset, 20 octobre 1667.

Et “ Thamin, Charles ”, serait au numéro 1439.

Je m'abstiens de signaler d'autres petites erreurs qui sont évidentes et facilement corrigibles.

E.-Z. MASSICOTTE

LETTRE DU CHEVALIER DE CALLIERE A M. DE
VILLERMONT (28 OCTOBRE 1692)

—
A Montreal ce 28^e bre 1692

J'ay reçu Monsieur la lestre que vous mavez fait la grace de mescrire et Je vous suis tres obligé de lhonneur de vostre souvenir Et de la part que mons^r de tonty ma faite des nouvelles que vous luy avez adressée, je mande a mon frere celles de ce pays qui se fera un plaisir de vous les communiquer. Si vous avez la curiosité de les aprendre la conclusion nest que si la cour na pas la bonte de nous envoyer du secours nous sommes fort mal par le grand nombre dennemys que nous avons sur les bras Je souhaiterois quil y eust en ce pays quelque occasion de vous rendre des services Je le ferois Je vous assure avec bien du plaisir pour vous persuader que je suis tres veritablement Monsieur Vostre très humble et tres obeissant serviteur,

Le Ch^{er} de Callière

A Monsieur
Monsieur de Villermont
Rue danfer
à Paris

LA FAMILLE CHOUINARD

C'est de la Touraine qu'est venu le premier ancêtre de tous les Chouinard du Canada et des États-Unis. Jacques Chuisnard, plus tard Chouinard, fut baptisé le 6 janvier 1663 dans l'église de Beaumont-la-Ronce, petit bourg situé à vingt-un kilomètres de Tours. En 1684, le nom de Jacques Chuisnard apparaît deux fois comme parrain aux registres de Beaumont-la-Ronce. En 1686, sa soeur se marie également à Beaumont-la-Ronce. Le nom de Jacques Chuisnard n'est pas dans l'acte de mariage. Ce qui permet de présumer qu'il s'embarqua pour la Nouvelle-France en 1685.

Le 2 juin 1692, Jacques Chuisnard épouse, à Québec, Louise Jean, fille de Pierre Jean, cultivateur établi à la Rivière Saint-Jean, et de Françoise Fauvelle.

Chuisnard fut d'abord charretier à Québec. Il est même qualifié de "charretier royal". En 1695, on voit que Chuisnard habite l'île aux Grues. Il est au service de Paul Dupuy, ancien officier du régiment de Carignan. Trois ans plus tard, en 1698, Charles Aubert de la Chesnaye attire Chuisnard dans sa seigneurie de Port-Joli. C'est le 27 octobre 1698 que fut reçu par le notaire Chambalon l'acte de concession de M. Aubert de la Chesnaye à Chuisnard. L'acte dit : " Environ 9 arpents de terre de front plus ou moins, à prendre en la seigneurie du Port-Joli, appartenant au dit sieur de la Chesnaye, sur 50 arpents de profondeur, à commencer sa borne au côté nord-est de la Petite-Rivière, de l'habitation de défunt Jean Langlois, et du côté sud-ouest, aux terres qui conduisent à l'habitation de Pierre Francoeur." Cette terre de Jacques Chuisnard resta plus de deux siècles en possession de ses descendants.

La descendance de Jacques Chuisnard s'est multipliée de façon prodigieuse. Jacques de Gaspé, dans son livre *La famille Chouinard* publiée en 1921 a relevé dans la progéniture des six fils et des quatre filles de Jacques Chuisnard et de sa compagne Louise Jean 588 familles. Il a recueilli 4,275 naissances, et il avoue qu'il n'a pu sui-

vre les groupes qui ont émigré dans les Provinces Maritimes, l'Ouest Canadien et les États-Unis.

Jacques de Gaspé, qui est lui-même un descendant de Jacques Chuisnard ou Chouinard écrit avec fierté :

Il faut le dire et le proclamer avec une légitime fierté, c'est dans la noble profession du défricheur-colon, de l'agriculteur, que s'est surtout distinguée la nombreuse postérité de Jacques Chuisnard et de Louise Jean. Parmi les hommes, plusieurs se sont élevés jusqu'à la dignité du sacerdoce, d'autres ont embrassé l'état religieux dans des congrégations enseignantes, d'autres sont entrés dans les professions libérales du droit et de la médecine. Un bon nombre ont exercé différents genres de commerce et quelques-uns y ont conquis un rang honorable et quelquefois une honnête aisance.

“ Dans la descendance féminine, les femmes ont été les reines de leur foyer, des mères de famille modèles, vaillantes et chrétiennes, et mainte jeune fille parmi elles s'est consacrée dans l'état religieux ou dans le cloître aux oeuvres admirables de l'éducation de la jeunesse, de la bienfaisance et de la charité.

“ Pour le plus grand nombre des descendants de Jacques Chuisnard et de sa vaillante compagne, leur carrière mortelle s'est écoulée dans l'ombre de la vie paisible des champs, un peu monotone et cependant égayée par cette humeur joyeuse que les pionniers du Saint-Laurent ont emporté avec eux de la Vieille France et qui se traduit par de gaies chansons, dans des réunions de famille et des fêtes champêtres dont l'auteur des *Anciens Canadiens* nous a tracé les tableaux si vivants. ”

QUESTION

Quel est ce Brébeuf, lieutenant dans les troupes de la marine, dont Tanguay signale la présence à Batiscan le 12 novembre 1697?

A. B.

QUEBEC, MORCEAU DE DENTELLE PRECIEUSE

Tiré de *La Vallée du Silence* par J. O. Curwood (Paris, Plon, 1930) :

“Elle lui représentait la beauté et la liberté des forêts incarnées par une famille aristocratique qui aurait pris souche, voilà deux cents ans, dans les vieilles cités de Québec ou de Montréal.

“A cette idée, son esprit revint en arrière. Il se rappela le temps où il avait fouillé les coins et recoins de cette splendide ville de Québec et où il s'était penché sur des tombes vieilles de deux cents ans, en enviant au fond de son âme, les morts et la vie qu'ils avaient vécue. Il avait toujours considéré la cité de Québec comme un morceau d'ancienne dentelle précieuse jaunie par le temps. Elle avait été autrefois le coeur du Nouveau Monde. Ce coeur battait toujours et murmurait son antique puissance au rythme de romances mélodieuses, en dépit du modernisme destructeur qui voudrait profaner les souvenirs les plus sacrés. Il lui plaisait de voir en Murette Radisson l'esprit qui animait toutes ces choses, fuyant vers le Nord, toujours plus loin vers le Nord — comme les esprits des morts révoltés qui s'étaient concertés pour fuir le Landing et chercher un asile calme au loin.

“Sentant qu'il avait deviné juste, Kent sourit au jour lumineux et murmura doucement, comme si elle l'écoutait, debout devant lui : “Si j'avais dû vivre, je vous aurais appelée : Québec. C'est gentil, ce nom. Il me fais penser à une foule de choses comme vous” (Communiquée par Claude de Bonneau).

QUESTIONS

Les familles Guay et Castonguay ou Gastonguay ont-elles la même origine ?

TABLE DES MATIÈRES DU XXXVII^e VOLUME
DU
BULLETIN DES RECHERCHES HISTORIQUES

	Pages
Abénaquis et Vaudreuil, Conseil entre les	598
Abénaquis, Lettre au Roi (1705)	638
Abercromby à Carillon	510
Adhémar de Lantagnac, Les demoiselles	257
Alban, La famille d'	660, 713
Arthabaska, Liste des registres de l'état-civil du district d'	218
Ashe, Le contre amiral	626
Automobiles à Montréal, Les premières	679
Bailleul au Canada, Les Piercot de	732
Beaudry de Lamarche, Jacques	203
Bégon, Claude-Michel	280
Bégon, Michel	346
Beauclair, Sa lettre à Mlle Augé (22 juin 1758), Le capitaine	168
Beauharnois, Lettre du ministre au gouverneur de (31 mai 1743)	559
Beaujeu, commandant de Niagara, Lettres de Daniel-Hyacinthe Liénard de	355
Beaujeu, Le lieu de naissance de Jacques Philippe Liénard de	41
Beaujeu, Les armes des Liénard de	630
Bergier, L'abbé Jean	688
Berthelot, Charles	65
Bigault d'Aubreville	222, 279, 488
Blasphème dans le bon vieux temps, Le	169
Bobé, Le Père	447
Boivin, Jacques	436
Bonnafous alias Bonnefonds de Caminél, Le sieur	163
Bon-Pasteur à Québec, Les débats du	93
Boucher, gouverneur des Trois-Rivières, Pierre	457
Boudard, Jean	433
Bougainville aux îles Malouines	513
Bougainville et le garde-magasin de Vienne	500
Bourlamaque, François-Charles	426
Bruneau, François	274, 600
Buies, Acte de naissance de Arthur	331
<i>Bulletin du Parler-Français</i> , A travers le	297
Callières, Entrevue des Iroquois avec le chevalier de (18 juillet 1700)	85
<i>Canada-français</i> (2e série) A travers le	292
Canadienne, La	704
Carignan, Deux officiers de	354
Cartier, Appréciation du livre de Charles de la Roncière sur Jacques	247
Cauvin, Pierre	440
Cavelier de La Salle	101
Cavelier de La Salle, Son arrivée au Canada	269
Céloron, La Soeur : ses lettres à M. et Mme de Salaberry	605
Céloron, Acte de mariage de Pierre-Joseph de (avec Catherine Henriette d'Auvergne)	60
Chansons : "Commençons la semaine"	36
Sur le blasphème	172
Sur la prise de Chouaguen	224
"La Poulette grise"	278
Fondeurs de cuillers	518